



Distr. générale
1^{er} août 2022

Français
Original : anglais

**Stockholm+50 : une planète saine
pour la prospérité de toutes et
de tous – notre responsabilité, notre chance**
Stockholm, 2 et 3 juin 2022

Rapport

Rapporteur général : Erki Savisaar (Estonie)

I. Organisation des travaux et autres questions d'organisation

A. Dates et lieu

1. La réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » s'est tenue à Stockholm les 2 et 3 juin 2022, en application des résolutions 75/280 et 75/326 de l'Assemblée générale. Au cours de cette période, quatre séances plénières et trois dialogues de haut niveau se sont tenus. Lors du segment d'ouverture de la réunion internationale, un moment a été consacré à la commémoration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, qui s'était tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972 et à laquelle Sa Majesté le Roi Carl XVI Gustaf de Suède avait participé.

B. Participation

2. La liste des participants figure dans le document A/CONF.238/INF/2.

C. Ouverture de la réunion internationale

3. La réunion internationale a été ouverte le 2 juin 2022 par le Secrétaire général des Nations Unies, en sa qualité de président temporaire.

4. Lors de l'ouverture officielle, au cours de la 1^{re} séance plénière, le 2 juin 2022, des déclarations ont été faites par les Présidents de la réunion internationale, Magdalena Andersson et Uhuru Kenyatta ; le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres ; le Président de l'Assemblée générale, Abdulla Shahid ; le Président du Conseil économique et social, Collen Vixen Kelapile ; et la Secrétaire générale de la réunion internationale, Inger Andersen.

D. Élection des deux Présidents et des autres membres du Bureau de la réunion internationale

5. Lors de sa 1^{re} séance plénière, le 2 juin 2022, la réunion internationale a élu son Bureau.

1. Présidents

6. Le Président du Kenya, Uhuru Kenyatta, et la Première Ministre de la Suède, Magdalena Andersson, ont été élus par acclamation Présidents de la réunion internationale.

2. Vice-Présidents

7. Les Vice-Présidents suivants ont été élus par acclamation :
États d'Europe orientale : Estonie et Roumanie
États d'Europe occidentale et autres États : États-Unis d'Amérique
8. Le Kenya et la Suède ont été élus Vice-Présidents de droit.

3. Rapporteur général

9. Erki Savisaar (Estonie) a été nommé rapporteur général.

E. Adoption de l'ordre du jour de la réunion internationale

10. À sa 1^{re} plénière, la réunion internationale a adopté l'ordre du jour provisoire suivant, paru sous la cote A/CONF.238/1 :

1. Ouverture de la réunion internationale
2. Élection des deux présidents.
3. Adoption de l'ordre du jour de la réunion internationale.
4. Élection des membres du Bureau autres que les Présidents.
5. Organisation des travaux.
6. Pouvoirs des représentants à la réunion internationale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs ;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Débat général.
8. Dialogues de haut niveau.
9. Document final de la réunion internationale
10. Adoption du rapport de la réunion internationale.
11. Clôture de la réunion internationale.

F. Organisation des travaux

11. Lors de la même séance plénière, la réunion internationale a approuvé l'organisation des travaux telle qu'elle figure dans le document A/CONF.238/2.

12. À la même séance, la réunion internationale a rappelé la décision 76/562 de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée a décidé, sans que cela ne crée de précédent pour les futures réunions internationales, que les États et l'Union européenne, s'ils intervenaient en séance plénière, pourraient chacun soumettre une déclaration préenregistrée de leur chef d'État ou de gouvernement, qui serait diffusée au cours du débat général de la réunion internationale, après un mot d'introduction de la personne assurant la présidence. La réunion internationale a également décidé que le contenu des déclarations préenregistrées soumises par les participants, y compris celles qui n'ont pas été diffusées au cours du débat général de la réunion internationale, serait inclus dans le résumé des débats tenus dans le cadre de la réunion internationale.

13. Dans sa décision 75/326, l'Assemblée générale a décidé que son règlement intérieur et sa pratique établie s'appliqueraient *mutatis mutandis* aux travaux de la réunion internationale.

G. Pouvoirs des représentants à la réunion internationale

14. À sa 1^{re} séance plénière, le 2 juin 2022, la réunion internationale a nommé les États ci-après membres de la Commission de vérification des pouvoirs, sur la base de la composition de la Commission de vérification des pouvoirs de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session : Bahamas, Bhoutan, Chili, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Namibie, Sierra Leone et Suède.

H. Documentation

15. La liste des documents dont la réunion internationale était saisie figure à l'annexe du présent rapport.

II. Débat général

A. Déclarations des États participants

16. À sa 1^{re} séance plénière, le 2 juin 2022, la réunion internationale a entendu les discours du Président de la Colombie, Iván Duque Márquez* ; du Président du Botswana, Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi ; du Président des Comores, Assoumani Azali ; du Président du Conseil de la présidence du Gouvernement d'unité nationale libyen, Mohamed Younis al-Menfi ; du Président fédéral de l'Autriche, Alexander Van der Bellen* ; du Président de la France, Emmanuel Macron* ; du Vice-Président de la République-Unie de Tanzanie, Philip Mpango ; du Vice-Président de la Namibie, Nangolo Mbumba ; du Vice-Président de la République bolivarienne du Venezuela, Delcy Rodríguez Gómez* ; du Premier Ministre de l'Algérie, Aymen Benabderrahmane ; du Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Boris Johnson*, du Premier Ministre des Fidji, Josaia Voreqe Bainimarama* ; et du Premier Ministre de l'Éthiopie, Abiy Ahmed Ali*.

17. À la même réunion, des déclarations ont été faites par la troisième Vice-Présidente du Gouvernement espagnol, Teresa Ribera ; le Vice-Premier ministre de la République démocratique du Congo, Eve Bazaiba Masudi ; le Vice-Premier Ministre de la Bulgarie chargé des politiques climatiques, Borislav Sandov ; le Vice-Premier Ministre chargé des affaires européennes de la Macédoine du Nord, Bojan Marichikj ; la Ministre fédérale du changement climatique du Pakistan, Sherry Rehman (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) ; le Commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche de l'Union européenne, Virginijus Sinkevičius ; la Ministre de la transition énergétique et du développement durable du Maroc, Leila Benali (au nom du Groupe africain, et en tant que représentante de son pays) ; le Secrétaire de cabinet du Ministère de l'environnement et des forêts du Kenya, Keriako Tobiko ; la Ministre de l'environnement, de l'agriculture et du développement durable de l'Andorre, Sílvia Calvó Armengol ; la Ministre de l'environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine, Orlando Jorge Mera ; et le Ministre de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique de l'Équateur, Gustavo Rafael Manrique Miranda.

18. À sa 2^e séance plénière, le 2 juin 2022, des déclarations ont été faites par la Ministre du changement climatique et de l'environnement des Émirats arabes unis, Mariam bint Mohammed Almheiri ; le Ministre de l'environnement de l'Estonie, Erki Savisaar ; le Ministre du climat et de l'environnement de la Norvège, Espen Barth Eide ; le Ministre de l'environnement du Brésil, Joaquim Alvaro Pereira Leite ; le Ministre des affaires étrangères du Libéria, Dee-Maxwell Saah Kemayah ; la Ministre des affaires étrangères et de la coopération de Monaco, Isabelle Berro-Amadeï ; le Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Abdul Kalam Abdul Momen ; la Ministre d'État principale du développement durable et de l'environnement de Singapour, Amy Khor ; le Ministre de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable du Cameroun, Pierre Hélé ; le Ministre de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement de Chypre, Constantinos Kadis ; le Ministre de l'environnement et du changement climatique du Canada, Steven Guilbeault ; le Ministre de l'environnement par intérim de l'Iraq, Jasim al-Mohammedi ; le Ministre de l'environnement de la Slovaquie, Ján Budaj ; la Ministre fédérale de l'environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs de l'Allemagne, Steffi Lemke ; la Ministre d'État aux affaires sociales de l'Angola, Carolina Cerqueira ; le Ministre de l'environnement de l'Uruguay, Adrián Peña ; la Ministre de l'environnement et du développement durable de Madagascar, Marie-Orléa Vina ; le Ministre de l'environnement, des eaux et des forêts de la Roumanie, Barna Tánzos ; la Ministre de l'environnement et de l'action climatique du Portugal, Duarte Cordeiro ; la Ministre de l'environnement de l'Égypte, Yasmine Fouad ; le Ministre de l'environnement de la Sierra Leone, Foday Jaward ; la Ministre de l'environnement et des forêts de l'Indonésie, Siti Nurbaya Bakar ; le Ministre des affaires de l'Union européenne de la Suède, Hans Dahlgren ; le Ministre de l'environnement de la Jordanie, Muawieh Radaideh ; la Ministre de l'environnement, du changement climatique et de la technologie des Maldives, Aminath Shauna ; le Ministre de l'environnement et du changement climatique du Qatar,

* Déclaration prononcée dans un message vidéo préenregistré.

Faleh bin Nasser bin Ahmed bin Ali Al Thani ; le Ministre de l'environnement, du changement climatique et des ressources naturelles de la Gambie, Rohey John ; le Ministre de l'environnement et du développement durable de l'Argentine, Juan Cabandié ; la Ministre des sciences, de la technologie et de l'environnement de Cuba, Elba Rosa Pérez Montoya ; la Ministre de l'environnement et du changement climatique de la Finlande, Emma Kari ; le Ministre de l'agriculture, du changement climatique et de l'environnement des Seychelles, Flavien Joubert ; la Ministre de la protection de l'environnement d'Israël, Tamar Zandberg ; la Ministre de l'environnement des Pays-Bas, Vivianne Heijnen ; la Ministre de l'environnement du Rwanda, Jeanne d'Arc Mujawamariya ; le Ministre de l'environnement et du développement durable de Djibouti, Mohamed Abdoukader Moussa ; la Ministre de la terre et de l'environnement du Mozambique, Ivete Joaquim Maibaze ; le Ministre de l'environnement, des forêts et du changement climatique de l'Inde, Bhupender Yadav ; la Ministre, Cheffe de l'Autorité de l'environnement de l'État de Palestine, Nisreen Tamimi ; la Ministre du travail et de la réforme administrative du Soudan, Suad Eltayeb Hassan Abdelgader ; le Ministre de l'environnement, du climat et du tourisme et de l'hôtellerie du Zimbabwe, Nqobizitha Mangaliso Ndhlovu ; la Ministre de l'environnement du Danemark, Lea Wermelin ; la Ministre de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso, Maminata Traoré Coulibaly ; et le Secrétaire de la Commission du changement climatique des Philippines, Robert Eric Borje.

19. À sa 3^e séance plénière, le 3 juin 2022, la réunion internationale a entendu les déclarations du Ministre du développement durable, des changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe du Belize, Orlando Habet ; du Ministre de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana, Kwaku Afriyie ; de la Ministre du climat, de l'environnement, du développement durable et du Green Deal de Belgique, Zakia Khattabi ; du Ministre sans portefeuille du Ministère de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, Matthew Samuda ; du Ministre des affaires étrangères du Gabon, Michael Moussa-Adamo ; de la Ministre de l'environnement de la Tunisie, Leila Chikhaoui-Mahdaoui ; du Ministre de l'économie verte et de l'environnement de la Zambie, Collins Nzovu ; du Ministre de l'environnement et des ressources naturelles des Bahamas, Vaughn Peterson Miller ; et du Président du Comité d'État pour l'écologie et la protection de l'environnement de l'Ouzbékistan, Narzullo Oblomuradov.

20. À la même réunion, des déclarations ont été faites par le Vice-Ministre de l'environnement de l'Arménie, Aram Meymaryan ; le Vice-Ministre de la protection de l'environnement et de l'agriculture de la Géorgie, Nino Tandilashvili ; la Vice-Ministre de l'écologie, de la géologie et des ressources naturelles du Kazakhstan, Zulfiya Suleimenova ; la Secrétaire d'État au Ministère de la technologie et de l'industrie de la Hongrie, Anikó Raisz ; la Sous-Secrétaire d'État au ministère de la transition écologique de l'Italie, Ilaria Fontana ; le Ministre des affaires étrangères de l'État plurinational de Bolivie, Freddy Mamani Machaca ; la Sous-Secrétaire aux affaires multilatérales et aux droits humains, Martha Delgado Peralta ; le Vice-Ministre de l'écologie et des ressources naturelles d'Azerbaïdjan, Rauf Hajiyev ; le Vice-Ministre de l'environnement, de l'urbanisation et du changement climatique de la Turquie, Mehmet Emin Birpınar ; la Ministre d'État à l'environnement du Nigéria, Sharon Ikeazor ; le Secrétaire au changement climatique de la Présidence et Vice-Ministre de l'environnement et des ressources naturelles du Nicaragua, Javier Gutierrez Ramirez ; le Vice-Ministre des ressources naturelles et de l'environnement de la République démocratique populaire lao, Phouvong Luangxaysana ; la Ministre d'État à l'environnement de l'Ouganda, Béatrice Anywar Atim ; la Secrétaire d'État, directrice de l'Office fédéral de l'environnement de la Confédération suisse, Katrin Schneeberger ; le Vice-Ministre, Office de la politique sur le changement climatique et la neutralité carbone du Ministère de l'environnement de la République de Corée, Beob-jeong Kim ; et le Vice-Ministre des affaires environnementales mondiales du Japon, Yutaka Shoda.

21. Toujours à la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis d'Amérique, de l'Arabie saoudite, de la Côte d'Ivoire, d'Oman, du Népal, de la Barbade, du Guatemala (au nom de l'Association des États des Caraïbes et de son pays), de la République de Moldova, du Vanuatu, des Îles Marshall, de l'Érythrée, de Sri Lanka, du Bhoutan, du Pérou, du Kirghizistan, de l'Australie, de la Chine, du Paraguay, du Sénégal, de la Grèce, de la Pologne, de la Somalie, de la Croatie, de la Slovénie, de Tuvalu, du Costa Rica et du Yémen.

22. À la même séance, les représentants de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan ont fait chacun une déclaration au titre de leur droit de réponse.

23. À la 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, la réunion internationale a entendu les déclarations des représentants de la Lettonie, de l'Afrique du Sud et de la Fédération de Russie.

B. Déclarations de représentants d'organisations intergouvernementales et d'autres entités ayant reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer en qualité d'observatrices à des conférences internationales et d'autres organisations intergouvernementales accréditées pour participer à la réunion internationale

24. À la 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations intergouvernementales suivantes : le Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Université pour la paix, le Secrétariat de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, le secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure, le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation internationale de droit du développement et l'Union internationale pour la conservation de la nature.

C. Déclarations des représentants des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations connexes, ainsi que des grands groupes et autres parties prenantes

25. Toujours à la 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, des déclarations ont été faites par les représentants des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies suivants : la Commission économique pour l'Europe, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Union internationale des télécommunications, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

26. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants des grands groupes et autres parties prenantes suivants : les enfants et les jeunes ; le Dialogue interconfessionnel ; les femmes ; les peuples autochtones ; les autorités locales ; la communauté scientifique et technologique ; le commerce et l'industrie ; et le consortium des grands groupes.

Résumé

27. Le résumé suivant est inclus conformément aux dispositions du paragraphe 20 de l'annexe II à la résolution 75/326 de l'Assemblée générale.

1. Stockholm+50 : l'héritage historique de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972

28. Au cours du débat général, de nombreux intervenants ont fait allusion à l'importance historique et à l'héritage de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972, qui avait marqué le début de l'ère moderne de la sensibilisation à l'environnement et de l'action en faveur de l'environnement. La Conférence avait fait un pas décisif vers la détermination de l'environnement comme un atout fondamental pour le développement social et économique de tous les pays. La création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au lendemain de la Conférence, avait constitué une étape importante dans le renforcement de la gouvernance environnementale mondiale. Les principes affirmés dans la déclaration de Stockholm, le document final de la Conférence, avaient inspiré une grande partie de l'action mondiale ultérieure en matière d'environnement et restaient plus pertinents que jamais 50 ans plus tard, alors que la planète faisait face à des menaces sans précédent pour son bien-être. Ceux qui avaient assisté à la Conférence de 1972 avaient, dans un esprit d'espoir et d'optimisme, confié aux générations futures la tâche d'inscrire la protection de l'environnement parmi les priorités de la communauté internationale.

29. Dans ce contexte, de nombreux intervenants ont fait observer que la réunion en cours offrait une occasion de réfléchir aux progrès, aux lacunes et aux difficultés, et d'évaluer les actions à entreprendre pour répondre aux aspirations formulées pour l'humanité et l'environnement à Stockholm en 1972. Certains ont fait remarquer que le PNUE et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et les accords multilatéraux sur l'environnement, entre autres processus, joueraient un rôle crucial dans la réalisation de ces objectifs. Le thème de la réunion en cours – « Une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous : notre responsabilité, notre chance » – était l'expression de la vision des mesures à prendre pour assurer la santé et la prospérité de la planète et de l'humanité.

30. Certains représentants ont souligné la valeur des préparatifs de la réunion, qui avaient offert aux principales parties prenantes – y compris les gouvernements, les autorités locales, les universités, la société civile, le secteur des affaires et les groupes de jeunes – l’occasion de dialoguer sur la façon d’aborder les problèmes relatifs à l’environnement et au développement durable de manière coopérative et de traduire la motivation en action pour réaliser une transformation verte des économies et des sociétés.

2. 1972–2022 : une ère d’accords et d’initiatives en matière d’environnement

31. De nombreux intervenants ont évoqué la myriade d’accords internationaux sur l’environnement et autres initiatives qui s’étaient appuyés sur les fondements de la Conférence des Nations Unies sur l’environnement. Il s’agissait notamment de la Conférence des Nations Unies sur l’environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 3 au 14 juin 1992, et de la Déclaration de Rio sur l’environnement et le développement, qui avaient jeté les bases du développement durable et de trois conventions majeures – la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention sur la diversité biologique. Le Sommet mondial sur le développement durable, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002, et sa déclaration de Johannesburg sur le développement durable représentaient une autre étape clé dans les efforts visant à aligner le développement humain sur les enjeux environnementaux.

32. L’Accord de Paris sur les changements climatiques, adopté en 2015, visait à accélérer l’action mondiale en matière d’atténuation des changements climatiques, d’adaptation à leurs effets et de financement de la lutte contre ceux-ci, tandis que l’Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d’ozone, entré en vigueur en 2019, visait à réduire progressivement la production et la consommation d’hydrofluorocarbones, de puissants gaz à effet de serre. Les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, ainsi que la Convention de Minamata sur le mercure adoptée plus récemment, continuaient à jouer un rôle crucial dans la protection de la santé humaine et de l’environnement contre les dangers posés par les produits chimiques et les déchets, tandis que le Programme de développement durable à l’horizon 2030 représentait une tentative de la communauté mondiale de fournir un cadre global reconnaissant l’interdépendance de toutes les actions visant à assurer un avenir durable à la planète. Il fallait espérer qu’une convention visant à lutter contre la pollution plastique serait instituée suite à l’accord historique obtenu à la reprise de la cinquième session de l’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement afin de négocier une telle convention.

33. Le succès de ces initiatives et d’autres avait montré que l’action multilatérale en matière d’environnement était efficace lorsqu’elle reposait sur des preuves scientifiques, les impulsions données par les dirigeants et la coopération entre toutes les parties, et qu’elle était soutenue par des capacités et des ressources. Mais si ces accords, et d’autres mesures adoptées lors de conférences et de sommets mondiaux, avaient créé un cadre de grande qualité pour une action commune en faveur d’un avenir plus durable, l’adoption de mesures concrètes visant à atteindre les objectifs fixés s’était avérée plus difficile. En conséquence, les problèmes environnementaux prenaient de l’ampleur à un rythme beaucoup plus rapide que l’action que la communauté mondiale était en mesure de mener pour y faire face.

3. Des problèmes environnementaux de plus en plus nombreux et complexes

34. Malgré les mesures louables évoquées dans les paragraphes précédents, les problèmes environnementaux que la planète rencontrait demeuraient redoutables, non seulement par leur quantité, mais aussi par leur complexité croissante dans un monde qui évoluait rapidement. La triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution, dont il avait été déterminé qu’elle était le principal obstacle au développement durable et qui contribuait de manière significative à la pauvreté, à l’insécurité alimentaire, et à l’incidence et à la propagation des maladies, et qui avait rapproché dangereusement la Terre de points de basculement au-delà desquels il y aurait peu de chances de se relever, revêtait une importance particulière.

35. Alors qu’il ne restait que quelques années pour inverser cette tendance, la réunion en cours était une occasion de débloquer un avenir meilleur pour l’humanité en prenant des mesures audacieuses pour tenir les nombreux engagements pris, notamment afin de préserver les acquis tout en garantissant que personne ne soit laissé pour compte. Dans ce contexte, une volonté politique accrue et l’application des principes du « pollueur-payeur » et des responsabilités communes mais différenciées ont été mentionnées par certains, de même qu’un accès plus facile aux financements verts, comme des éléments importants pour réussir.

36. En ce qui concerne les changements climatiques, l'augmentation de la température mondiale causée par les émissions de gaz à effet de serre avait provoqué une hausse du niveau des mers et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, notamment des inondations, des sécheresses, des tempêtes de sable et de poussière et des ouragans intenses. Certains endroits étaient particulièrement vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement menacés par la hausse du niveau des mers, les récifs coralliens qui meurent en raison des changements rapides intervenant dans les océans qui les abritent, et les régions montagneuses touchées par la fonte des glaces et l'évolution des écosystèmes. Une désertification croissante était un autre problème pour certains États. Malgré les mesures adoptées dans le cadre de l'Accord de Paris et de l'Amendement de Kigali, la science avait démontré que le maintien du réchauffement climatique dans la limite de 1,5°C ne serait pas atteint sans une augmentation considérable de l'engagement et de l'action, y compris dans le domaine financier.

37. La planète faisait également face à une perte de biodiversité sans précédent due à des causes anthropiques : de nombreuses espèces étaient en voie d'extinction. La perte de biodiversité et la dégradation des sols, notamment la déforestation et la perte d'habitats naturels, réduisaient la capacité des écosystèmes de fournir des biens et services environnementaux et de soutenir les moyens de subsistance.

38. En outre, la pollution et les déchets non gérés étaient apparus comme les principales conséquences négatives d'une approche du développement axée sur la rentabilité des entreprises au détriment des coûts externes pour la société et l'environnement. Les déchets plastiques étaient devenus omniprésents et constituaient une menace particulière pour les écosystèmes marins. Les produits chimiques fabriqués, les plastiques, les antibiotiques et autres produits pharmaceutiques proliféraient à un rythme dépassant la capacité de la science d'évaluer et de contrôler leurs conséquences négatives potentielles. La pollution par le mercure était apparue comme une menace majeure pour la santé humaine et l'environnement dans des contextes très divers, notamment l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or et l'utilisation d'amalgames dentaires en dentisterie.

39. Il a été noté que l'accent mis sur la triple crise planétaire ne devait pas détourner l'attention des autres problèmes, tels que l'approvisionnement en énergie, le coût de la vie, le manque de ressources et les conflits. À cet égard, un certain nombre de représentants ont dit regretter le conflit en cours déclenché par ce que beaucoup ont appelé une attaque non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, dont les coûts environnementaux, humains, sociaux et économiques s'étendaient bien au-delà de la région et touchaient les pays en développement en particulier de manière disproportionnée. Les crises humanitaires se multipliaient, alors que les populations étaient déplacées en raison de la perturbation de leur environnement habitable par les troubles sociaux, les conflits, la destruction de l'habitat et les phénomènes météorologiques extrêmes.

40. La pandémie de coronavirus (COVID-19) des dernières années, outre ses conséquences sanitaires, économiques et sociales de grande ampleur, mettait largement en évidence les risques inhérents à la négligence de la sécurité biologique, tout en soulignant le manque de préparation systémique pour faire face à des chocs sanitaires majeurs. Elle avait également fortement ralenti la réalisation des objectifs de développement durable, voire, dans certains cas, inversé les progrès en la matière, et elle avait mis en lumière les dangers auxquels exposait le fait de ne pas relever les défis de manière coopérative et collaborative. Avec ses effets pernicieux sur les populations vulnérables, la pandémie avait également mis en évidence les inégalités existant dans de nombreuses sociétés, soulignant ainsi la nécessité de parvenir à un développement écologiquement durable en gardant à l'esprit l'équité.

41. Cette accumulation de maux environnementaux venait de l'incapacité des êtres humains à mettre en place des modèles de production et de consommation durables, menaçant l'existence même de l'humanité ainsi que l'environnement dont ils dépendaient. L'inefficacité des systèmes agricoles et alimentaires provoquait une insécurité alimentaire généralisée et des régimes alimentaires malsains. L'extrême pauvreté augmentait. Dans de nombreux pays, de larges pans de la population avaient de la difficulté à accéder à l'eau potable, aux services de santé et à l'éducation.

42. En résumé, les problèmes croissants auxquels l'humanité et l'environnement dont elle dépendait faisaient face constituaient une menace énorme et combinée qui ne pouvait être combattue que par un engagement mondial en faveur d'une action coopérative et collaborative, fondée sur la solidarité à l'intérieur des pays et entre eux.

4. Actions nécessaires pour une planète saine

43. Dans l'ensemble, les représentants ont appelé à agir plus rapidement en faveur de la réalisation des objectifs existants convenus au niveau international, notamment les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. En ce qui concerne les domaines d'action prioritaires, de nombreux intervenants ont mentionné la neutralité carbone comme un objectif important pour leur pays, y compris, pour certains, par la réduction de la dégradation des forêts et des terres, le renforcement de la reforestation, le passage aux énergies renouvelables, l'efficacité énergétique des infrastructures construites et l'utilisation efficace des ressources dans des secteurs clés comme l'agriculture.

44. De nombreux représentants ont également souligné qu'il était urgent de passer à une consommation et à une production durables et à des pratiques d'économie circulaire, l'un d'eux attirant l'attention sur la stratégie mondiale sur la consommation et la production durables proposée par le réseau One Planet. Il a été souligné que dans une économie circulaire dans laquelle les produits étaient conçus pour durer et être réparés et recyclés, les articles jetables appartiendraient au passé.

45. Pour protéger la planète, de nombreux représentants ont fait observer qu'il était nécessaire d'adopter un nouveau paradigme fondé sur une réflexion économique à long terme qui valorisait le bien-être plutôt que le produit intérieur brut ; sur des valeurs morales et spirituelles qui reconnaissaient la valeur intrinsèque de tous les êtres ; sur une reconnaissance explicite du droit de chaque être humain à un environnement sain ; et sur la reconnaissance de l'« écocide » comme un crime international. Plusieurs représentants ont proposé que les ressources actuellement investies dans les subventions néfastes aux combustibles fossiles et à l'agriculture soient utilisées pour développer les secteurs durables et réaliser une transformation des secteurs à fort impact environnemental, tels que la production d'énergie, l'industrie manufacturière et l'agriculture à grande échelle, tout en offrant une protection sociale aux travailleurs déplacés et des possibilités d'emploi aux jeunes, aux femmes et aux groupes marginalisés.

46. Plusieurs représentants ont souligné le rôle du savoir autochtone pour relever les défis des changements climatiques, de la sécurité alimentaire, de la protection de la diversité et de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres. Il a été noté que, pour ne laisser personne de côté dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, les États Membres devaient respecter leurs engagements au titre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, notamment en reconnaissant et en protégeant les terres et les ressources des peuples autochtones.

47. Un représentant, soulignant qu'une société de plus en plus numérique entraînait une augmentation de la quantité d'énergie consommée, de matériaux utilisés et de déchets électroniques générés si ces questions n'étaient pas correctement traitées, a déclaré que les États Membres devaient adopter des normes et des orientations internationales pour mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire et passer à des solutions énergétiques vertes dans le secteur de l'information, de la communication et des technologies ; garantir un accès libre et gratuit à des données et des informations de grande qualité aux fins de l'élaboration des politiques ; et créer un environnement favorable pour garantir un silence radio total dans les bandes utilisées au niveau mondial pour le suivi de divers indicateurs environnementaux.

48. La paix a été citée par de nombreux représentants comme une condition préalable au développement durable et à une planète saine. Évoquant les dommages environnementaux causés par l'invasion de l'Ukraine, un représentant a déclaré qu'il était impératif de travailler ensemble pour débarrasser le monde des armes nucléaires afin d'éviter des dommages catastrophiques. Un autre représentant a souligné que la pollution de l'environnement, la surfertilisation, l'exploitation des ressources et la dégradation de l'environnement mettaient en danger la paix et la stabilité, et que la politique environnementale était une politique de paix qui, si elle était couronnée de succès, pourrait aider à prévenir les conflits relatifs aux ressources naturelles et à réduire au minimum ou à prévenir les effets d'événements nuisibles tels que les pandémies.

49. Un large éventail de points et de suggestions ont été formulés par les représentants des parties prenantes, qui se sont coordonnés pour faire des interventions décrivant leurs efforts respectifs dans le cadre des préparatifs de Stockholm+50 et ont résumé les messages clés au nom de leurs groupes de parties prenantes et axes de travail respectifs : le Dialogue interconfessionnel ; les femmes ; les peuples autochtones ; les autorités locales ; la communauté scientifique et le monde universitaire ; les jeunes ; le commerce et l'industrie ; le projet de consortium des grands groupes ; et les consultations régionales et nationales. Leurs principaux messages ont été les suivants :

- Les communautés locales devaient être des partenaires et des décideurs dans toutes les activités minières ;

- Les chaînes de valeur mondiales devaient devenir durables et donner la priorité aux producteurs et aux marchés traditionnels et locaux ;
- Tous les échanges et investissements devaient garantir le respect des droits humains et des prix équitables pour les petits producteurs et les communautés locales ;
- Un financement durable devait être disponible pour réaliser le développement durable ;
- Il était nécessaire de reconnaître pleinement l'impact que les opérations des entreprises sur les marchés financiers ont sur l'environnement à court, moyen et long termes ;
- La transition énergétique, y compris le développement et le déploiement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, était nécessaire ;
- Un changement majeur dans les pratiques en matière d'agriculture et d'élevage était nécessaire, notamment par la promotion de l'agriculture agroécologique, l'utilisation de biofertilisants et l'application de méthodes alternatives aux pesticides chimiques, ainsi que par la fourniture d'un soutien financier et technique aux communautés agricoles locales et aux petits exploitants ;
- La conservation de l'environnement devait être encouragée par la création de zones protégées ;
- Le recours à des solutions fondées sur la nature et à des approches écosystémiques devait être étendu pour freiner la dégradation des terres et lutter contre les changements climatiques ;
- Les modèles de développement urbain habituels qui entraînent l'étalement urbain, la ségrégation et la privatisation devaient être remplacés par des modèles qui produisent des villes compactes, intégrées et connectées qui réduisent au minimum l'impact sur l'environnement et améliorent la santé et la qualité de la vie des citoyens ; l'approche « Une seule santé » ;
- L'interface science-politiques devait être renforcée ;
- La comptabilisation du capital naturel devait être étendue ;
- La pollution plastique devait être combattue, notamment par des mesures nationales visant à éliminer progressivement les plastiques nocifs et par la négociation d'ici à 2024 d'un nouveau traité visant à mettre fin à la pollution plastique ;
- Les océans et les autres ressources en eau devaient être protégés et utilisés de manière durable ;
- Tous les pays devaient appliquer pleinement le principe « pollueur-payeur » ;
- L'éducation écologique devait être introduite dès le plus jeune âge, accompagnée d'une formation aux connaissances et aux compétences nécessaires pour travailler dans l'économie verte et la transformation numérique ;
- Une approche fondée sur les droits humains devait être mise en œuvre, selon laquelle les individus exerceraient un droit exécutoire à un environnement propre, sain et durable ;
- Des processus décisionnels participatifs et inclusifs devaient être adoptés à tous les niveaux afin de garantir l'engagement authentique de tous les détenteurs de droits, en particulier les jeunes et les personnes vulnérables ;
- Il convenait d'élaborer un cadre juridique solide, en vertu duquel les sociétés transnationales seraient tenues responsables des dommages causés à l'environnement et les personnes touchées auraient accès à la justice.

50. Des groupes de parties prenantes ont également présenté les résultats de leurs efforts de mobilisation des parties prenantes, notamment la déclaration des peuples autochtones et des communautés locales ; la Déclaration interconfessionnelle de Stockholm+50, intitulée « Faith values and reach – contribution to environmental policy » ; et le document d'orientation pour la jeunesse mondiale. On trouvera dans le document d'information A/CONF.238/INF/3 des détails supplémentaires sur les diverses contributions des parties prenantes à Stockholm+50, y compris les actions préparatoires, les événements parallèles, spéciaux et associés.

5. Multilatéralisme et coopération

51. De nombreux représentants ont décrit les actions entreprises par leur gouvernement au niveau national, mais presque tous ont reconnu que les gouvernements ne pouvaient pas, à eux seuls, relever les défis mondiaux des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution croissante. La coopération entre les pays, au niveau tant régional que mondial, ainsi qu'à l'intérieur des pays, était jugée essentielle pour progresser sur la voie du développement durable. Un représentant a appelé à une réforme de l'ordre commercial mondial pour faire place à des accords commerciaux intégrant pleinement les objectifs en matière de climat et de biodiversité et reflétant un programme de transparence.

52. De nombreux représentants ont appelé au renforcement de la coopération multilatérale et à la pleine utilisation du système multilatéral. Plusieurs d'entre eux ont établi un lien entre le multilatéralisme et la solidarité, cette dernière étant caractérisée par un sentiment de responsabilité partagée les uns envers les autres et envers les générations futures et la planète dont elles hériteront. Un représentant a souligné que la coopération internationale devait être inclusive et se dérouler dans le cadre de l'ordre international fondé sur des règles.

53. La coopération à l'intérieur des pays a également été mentionnée par plusieurs représentants, qui ont souligné que la réalisation réussie des objectifs convenus au niveau international, ainsi que des initiatives nationales, exigeait des gouvernements nationaux qu'ils établissent des partenariats avec les autorités infranationales et un échantillon représentatif de la société civile, y compris les jeunes, les peuples autochtones, les entités du secteur privé et les groupes confessionnels. Plusieurs représentants ont évoqué la nécessité d'une coopération étroite entre les autorités nationales et infranationales, soulignant que la plupart des infrastructures qui existeraient en 2050 n'avaient pas encore été construites, et que les autorités locales jouaient un rôle clé dans la détermination de la manière dont les villes et autres établissements humains étaient conçus et gérés. Cette coopération devait être axée sur une planification urbaine permettant une utilisation efficace des ressources et l'abandon progressif des combustibles fossiles, renforçant la résilience face aux changements climatiques et favorisant les bâtiments à zéro émission nette de carbone, les zones vertes et une économie circulaire dans laquelle les boucles d'eau, de déchets et de matériaux étaient fermées.

54. Les participants ont exprimé un large soutien à une participation active et significative des principales parties prenantes, y compris les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales, à la prise de décisions concernant l'environnement, à la mise en œuvre de ces décisions et à la surveillance en la matière, à tous les niveaux. De nombreux représentants ont souligné en particulier le rôle des jeunes, en tant que représentants de l'avenir, dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique environnementale. Un grand nombre de représentants également ont déclaré que l'action climatique et les engagements en matière de climat, ainsi que les engagements pris par les États Membres dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement, devaient respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées. Un représentant a suggéré d'étendre la mise en œuvre du principe aux conversions industrielles vers des modèles économiques circulaires dans les pays en développement, ce qui nécessiterait des ressources considérables.

55. De nombreux représentants de pays en développement ont parlé de l'importance de disposer de ressources financières adéquates pour lutter contre les changements climatiques et faire face à d'autres problèmes environnementaux. Un certain nombre ont fait remarquer que les pays développés étaient les premiers responsables de la crise climatique, mais que les pays en développement étaient plus susceptibles d'en subir les conséquences. Plusieurs ont rappelé que le fonds de 100 milliards de dollars promis aux pays en développement ne s'était pas encore matérialisé et ont exhorté les pays développés à respecter cet engagement, l'un de ces représentants demandant que le respect de cet engagement soit contrôlé. Plusieurs représentants ont souligné la nécessité d'une accessibilité et d'une efficacité globales accrues des flux financiers, tant pour l'atténuation que pour l'adaptation.

56. Les représentants de pays en développement ont également appelé à une coopération internationale sous la forme d'un transfert de technologie renforcé, notamment pour soutenir la connectivité numérique et les soins de santé ; pour des partenariats stratégiques avec le secteur privé et les institutions financières internationales, notamment dans le secteur agricole, afin de soutenir la production alimentaire locale et l'utilisation à plus grande échelle des innovations technologiques dans le secteur agricole ; et pour apporter un soutien à la mise en place d'environnements institutionnels, politiques et d'investissement favorables.

III. Dialogues de haut niveau

57. Les résumés des dialogues de haut niveau sont inclus ci-dessous, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de l'annexe II de la résolution 75/326 de l'Assemblée générale.

A. Dialogue de haut niveau 1 : Réfléchir au besoin urgent d'agir en faveur d'une planète saine et de la prospérité de toutes et de tous

Résumé de la procédure

58. Le 2 juin 2022, dans l'après-midi, le Coprésident et Ministre de l'environnement et du changement climatique du Canada, Steven Guilbeault, a déclaré ouvert le dialogue de haut niveau 1 et a fait une déclaration liminaire. Le Coprésident et Ministre de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique de l'Équateur, Gustavo Rafael Manrique Miranda, a également fait une déclaration liminaire.

59. Le dialogue de haut niveau a été animé par la Directrice générale de The Conversation Strategists, Nozipho Tshabalala, qui a également fait une déclaration. Dans le cadre de la table ronde I, les orateurs invités suivants ont fait un exposé : le Secrétaire général de Religions for Peace, Azza Karam ; l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, Achim Steiner ; la jeune militante et fondatrice du mouvement Rise Up, Vanessa Nakate ; l'Envoyé présidentiel spécial pour le climat des États-Unis, John Kerry ; et le Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevičius.

60. Au cours de la discussion interactive qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions de la troisième Vice-Présidente du Gouvernement espagnol, Teresa Ribera ; de la Ministre fédérale du changement climatique du Pakistan, Sherry Rehman (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) ; de la Ministre de l'environnement, de la conservation des ressources naturelles et du tourisme du Botswana, Philda Nani Kereng ; du Vice-Ministre de l'écologie et des ressources naturelles de l'Azerbaïdjan, Rauf Hajiyev ; de la Ministre du climat, de l'environnement, du développement durable et du Green Deal de la Belgique, Zakia Khattabi ; du Ministre du développement durable, de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe du Belize, Orlando Habet ; de la Ministre des sciences, de la technologie et de l'environnement de Cuba, Elba Rosa Pérez Montoya ; du Vice-Ministre de l'environnement de la Tchéquie, Jan Dusík ; de la Ministre de l'environnement du Danemark, Lea Wermelin ; et du Ministre de l'environnement et des ressources naturelles de la République dominicaine, Orlando Jorge Mera.

61. Les représentants des organisations internationales suivantes ont participé au débat : Union internationale pour la conservation de la nature, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), Chambre de commerce internationale et Organisation mondiale de la Santé.

62. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé au débat : le Fonds mondial pour la nature, Earth-Rights International, l'Air Transport Action Group et le Population, Health and Environment Ethiopia Consortium.

63. Dans le cadre de la table ronde II, les orateurs invités suivants ont fait un exposé : le Président de l'Institut judiciaire mondial pour l'environnement, Antonio Benjamin ; la Directrice générale du Centre pour la science et l'environnement, Sunita Narain ; et le Président de l'Instance permanente sur les questions autochtones des Nations Unies, Darío José Mejía Montalvo.

64. Lors du débat interactif qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions du Ministre de l'environnement de l'Estonie, Erki Savisaar ; de la Ministre fédérale de l'environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs de l'Allemagne, Steffi Lemke ; de la Ministre de la protection de l'environnement d'Israël, Tamar Zandberg ; du Ministre du climat et de l'environnement de la Norvège, Espen Barth Eide ; du Ministre d'État pour le Pacifique et l'environnement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Zac Goldsmith ; du Ministre de l'économie verte et de l'environnement de la Zambie, Collins Nzovu ; du Ministre sans portefeuille du Ministère de la croissance économique et de la création d'emplois de la Jamaïque, Matthew Samuda ; du Vice-Ministre des affaires multilatérales du Costa Rica, Christian Guillermet Fernández ; du Vice-Ministre de la protection de l'environnement et de l'agriculture de la Géorgie, Nino Tandilashvili ; de la Sous-Secrétaire d'État au ministère de la transition écologique de l'Italie, Ilaria Fontana ; et des représentants du Mexique, de la Grèce, de la Lettonie, du Népal et de la Nouvelle-Zélande.

65. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont également participé au débat : LivingLaw, l'Institut des ressources mondiales, le Middle East and North Africa Youth Network et ProVeg International.

66. Le Coprésident (Canada) a fait une déclaration finale. Le Coprésident (Équateur) a fait également une déclaration de clôture, puis a prononcé la clôture du dialogue de haut niveau 1.

Messages clés des orateurs invités

67. Ouvrant le dialogue, M. Guilbeault a dit que les travaux préparatoires à la tenue du dialogue de haut niveau avaient permis de dégager un certain nombre de thèmes et de formuler des recommandations clés : le droit humain à un environnement propre, sain et durable ; parvenir à une planète saine passe par un multilatéralisme efficace et équitable ; il est nécessaire d'adopter des approches intégrées et conjointes. Tout au long du processus préliminaire, les représentants des États Membres et des autres parties prenantes ont souligné les responsabilités et les rôles des gouvernements et de tous les acteurs dans la quête d'une planète en bonne santé.

68. M. Guilbeault a souligné que les priorités du Canada concernaient l'urgence d'agir, d'adopter une approche intégrée et coordonnée pour parvenir à des solutions, et de mobiliser tous les acteurs, y compris les gouvernements, le secteur privé, les peuples autochtones, les femmes et les filles, les jeunes et d'autres groupes. Il a également souligné que la nature ascendante des consultations était un aspect important de tous les dialogues de haut niveau.

69. Dans son allocution liminaire, M. Miranda a rappelé aux participants que Stockholm+50 était non seulement la commémoration d'un moment historique, mais aussi l'occasion de prendre des mesures décisives, courageuses et audacieuses, de créer des partenariats et de faire avancer la mise en œuvre des initiatives existantes.

70. M. Miranda a souligné quatre messages clés sur lesquels se pencher dans le cadre du dialogue de haut niveau 1. Premièrement, le sentiment d'urgence mondial qui exigeait une action collective pour atteindre les objectifs de développement durable. Deuxièmement, une action mondiale urgente devait se concentrer sur la promotion de transitions justes par l'innovation, l'investissement, l'accès aux technologies propres, le renforcement des capacités et la réduction des combustibles fossiles, en vue de leur élimination progressive, juste et équitable. Troisièmement, il fallait agir pour combler le déficit de financement et accélérer la mobilisation des ressources. Quatrièmement, les pays devaient être directs et honnêtes les uns envers les autres et repenser les modèles existants. En conclusion, il a souligné que les idées controversées, si elles étaient bien gérées, pouvaient créer des possibilités de dialogue et promouvoir la créativité dans la recherche de solutions.

71. Les messages clés des orateurs invités lors du dialogue de haut niveau 1 ont été les suivants :

- Mme Karam a souligné la nécessité d'un changement fondamental du comportement humain pour agir en faveur d'une planète saine. Compte tenu de leur rayonnement unique dans la société, les chefs religieux pouvaient être des figures clés pour conduire ce changement de bas en haut ; ils pouvaient également jouer leur rôle en assumant la responsabilité du « verdissement » ;
- Mme Nakate a appelé à une plus grande justice climatique, y compris l'interdiction de toute nouvelle extraction de combustibles fossiles ; le développement et la mise en œuvre du financement climatique par l'intermédiaire de subventions plutôt que de prêts ; et la création d'un nouveau fonds pour les pertes et dommages liés à l'environnement ;
- M. Steiner a fait observer que 50 ans après la conférence initiale de Stockholm, il était temps de réparer et de revitaliser le multilatéralisme. La confiance dans le multilatéralisme pouvait être rétablie en garantissant l'accès à une plateforme mondiale juste et équitable dans laquelle les pays ayant des responsabilités et des moyens différents respecteraient leurs engagements ;
- M. Kerry a lui aussi dit qu'il était urgent d'agir maintenant pour rétablir la confiance ; les actions devaient être fondées sur la science et les technologies. Il a souligné qu'un marché circulaire et durable était possible et que notre dépendance aux combustibles fossiles devait prendre fin ;
- M. Benjamin a réaffirmé qu'il importait de renforcer l'approche fondée sur des règles pour agir en faveur d'une planète saine et instaurer la prospérité de toutes et de tous. Il a noté que nous étions entrés dans une nouvelle ère du mouvement environnemental, dans laquelle le respect et la consécration de la primauté du droit en matière

d'environnement étaient essentiels et urgents, ce qui signifiait que les juges étaient devenus des agents clés du changement et de l'action ;

- Mme Narain a parlé du fait que nous avons entendu parler des injustices environnementales – entre les sexes, les générations, les individus et les pays – mentionnées par de nombreuses parties prenantes dans le cadre de la préparation à la tenue de Stockholm+50. Elle a noté que le développement durable exigeait une croissance inclusive et abordable, par l'intermédiaire d'une action porteuse de transformations, plutôt que progressive ;
- M. Sinkevičius a appelé les décideurs mondiaux à prêter d'urgence attention à la consommation et à la production durables, qui offraient des solutions à fort impact grâce à des approches telles que l'utilisation efficace des ressources et l'économie circulaire. La création d'un dialogue international sur l'objectif de développement durable 12 permettrait d'accroître l'attention et de renforcer l'échange de connaissances ;
- M. Mejía Montalvo a souligné à quel point une planète saine était essentielle pour notre progrès social et économique, notre bien-être et notre résilience. Il y avait beaucoup à apprendre des structures de gouvernance et de bonne intendance de l'environnement des peuples autochtones, fondées sur des principes tels que l'humilité, l'harmonie et la cohérence. Garantir la participation active des peuples autochtones aux processus décisionnels liés à la transition énergétique était non seulement une preuve de justice socioéconomique, mais aussi un gage de leur autonomie et de leur intégrité territoriale et culturelle.

Débat général

Repenser notre relation avec la nature

72. De nombreux intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont exprimé ressentir profondément qu'il était urgent de repenser notre relation avec la nature, d'agir plus rapidement pour réaliser tous les piliers des objectifs de développement durable. Une relation renouvelée avec la nature passe par un changement fondamental et radical de nos attitudes, habitudes et comportements, en reconnaissant qu'une planète saine est essentielle à la prospérité. Les chefs religieux et leurs institutions doivent être activement engagés, car ils exercent une influence déterminante sur la modification du comportement humain ; et il est nécessaire d'aller au-delà des paramètres traditionnels pour mesurer le progrès et la prospérité.

73. Les intervenants ont souligné le fait que placer la nature au cœur et au centre du développement durable exigerait de tous les acteurs qu'ils mettent un terme à la perte de la biodiversité et des écosystèmes terrestres et océaniques, qu'ils les conservent et les restaurent, garantissant une utilisation durable et un partage juste et équitable des avantages de la nature, permettant à tous les acteurs de contribuer aux objectifs environnementaux, y compris l'objectif de conservation 30x30, tout en ayant à rendre des comptes. De nombreux appels ont été lancés pour que la tenue des engagements déjà pris, tels que ceux de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, soit accélérée, en faisant ce qu'il faut, et ce à grande échelle. De nombreux intervenants ont exprimé la nécessité de faire face et d'opérer des choix difficiles en matière de production et d'investissement énergétique, et de mettre en œuvre des solutions innovantes, telles que la tarification du carbone, créant ainsi des transitions justes. Le principe « Ne laisser personne de côté » est important pour les États, les particuliers, les entreprises et les parties prenantes.

Direction et responsabilité

74. Les intervenants ont dit qu'il était manifestement nécessaire de reconnaître notre incapacité à répondre efficacement aux preuves scientifiques de la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la pollution. Un grand nombre d'intervenantes et d'intervenants ont souligné que la fenêtre d'action se refermait rapidement et que la décennie en cours était cruciale pour mener une action collective. Il était urgent de mettre en œuvre l'Accord de Paris et également de mettre un terme au développement de nouveaux combustibles fossiles et d'accélérer les efforts visant à être sur une trajectoire d'un réchauffement climatique dans la limite de 1,5°C et à atteindre la neutralité carbone. Dans le même temps, il était nécessaire d'apporter un soutien accru à l'adaptation au climat et à la prise en charge des pertes et dommages liés aux effets des changements climatiques et des crises environnementales.

75. Afin de prendre des mesures crédibles, des recommandations étaient formulées en vue d'éliminer les cloisonnements, de relever les défis de manière plus globale et plus pragmatique et de faire face à toutes les crises de manière intégrée, en adoptant une approche multidisciplinaire, avec une collaboration et une coopération accrues entre les acteurs. Des appels ont également été lancés en faveur d'une action plus synergique sur le climat et la biodiversité grâce à des solutions fondées sur la nature et des approches écosystémiques, qui contribue efficacement au développement socioéconomique. Les gouvernements ont été invités à assumer leurs responsabilités nationales et internationales, à faire en sorte que leurs plans nationaux couvrent tous les secteurs et tous les acteurs, avec des lignes de responsabilité claires, et à respecter leurs engagements internationaux relatifs à la fourniture d'un soutien financier et technologique aux pays en développement.

76. Par-dessus tout, les impulsions données par les dirigeants étaient considérées comme un élément vital de la réussite. Si leurs promesses et leurs engagements suscitaient l'espoir et la confiance, de nombreux intervenants ont souligné le fait que pour instaurer la confiance, il faudrait mettre en œuvre ces engagements, prendre des mesures urgentes et montrer l'exemple. Le renforcement des contributions déterminées au niveau national, l'augmentation du financement durable, la fourniture d'un soutien à un cadre solide en faveur de la biodiversité et la recherche de solutions à la pollution plastique dans le monde ont tous été mentionnés comme autant d'occasions pour les dirigeants de montrer la voie.

Inclusion et équité intergénérationnelle : droits et devoirs

77. De nombreux intervenants ont souligné la nécessité de faire en sorte que le droit à un environnement propre, sain et durable soit réalisé pour tous et que la nature soit respectée : pour agir en faveur d'une planète saine, les approches fondées sur les droits devaient inclure, entre autres, la reconnaissance des droits de la nature et le plein respect, la promotion et la protection des droits humains, y compris les droits des peuples autochtones et des autres communautés marginalisées, dans des cadres à tous les niveaux.

78. Tous les acteurs, y compris les femmes et les jeunes, ont un rôle important à jouer dans la fourniture de solutions aux défis sociétaux, ce qui nécessite l'engagement des organisations de la société civile. De nombreux intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont souligné la nécessité d'une stratégie claire pour intégrer des politiques de genre inclusives dans les plans de gouvernance environnementale, notamment, selon certains, en s'attaquant aux obstacles qui empêchent les femmes d'occuper des postes de décision et en garantissant leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Il a été reconnu que les obligations en matière d'équité intergénérationnelle nécessitaient de prendre en compte les perspectives et les besoins des jeunes. Les politiques de développement durable devaient inclure les jeunes, en garantissant qu'ils puissent contribuer à ces transformations, en bénéficier et devenir des moteurs du changement.

79. Il a été reconnu que la paix, l'état de droit et le respect des droits humains formaient un tout indivisible avec les efforts déployés en faveur d'une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous. Plusieurs intervenants ont souligné que tous les moyens diplomatiques devaient être mobilisés pour faire face au conflit en cours, qui, parmi ses nombreux effets tragiques, avait des effets destructeurs sur l'environnement. Certains ont indiqué que les infractions liées à la nature constituaient une menace majeure pour la paix, la prospérité et la stabilité mondiale. Les solutions fondées sur la nature ne pouvaient pas être promues sur des territoires qui étaient des zones de non-droit. Les infractions contre la nature devaient être traitées comme des infractions graves et leurs effets devaient être mieux compris. La lutte contre ces infractions nécessitait un financement accru, une plus grande capacité opérationnelle et des partenariats plus innovants à l'intérieur des pays et entre eux. Les intervenants ont souligné que les défenseurs de l'environnement et les communautés autochtones devaient être mieux soutenus.

Rétablir la confiance au moyen d'un multilatéralisme et de partenariats efficaces

80. Des intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont noté qu'il était important d'instaurer la confiance par l'intermédiaire d'une plateforme équitable pour accélérer l'action, en rassemblant différents acteurs et moyens afin de relever nos défis communs et en offrant à chaque pays les moyens d'être entendu. La confiance pouvait également être établie en prenant des mesures multilatérales efficaces et en mettant en œuvre, individuellement et collectivement, des accords sur des objectifs communs. Chaque pays était tenu d'assumer ses responsabilités nationales et internationales.

81. Des intervenants représentant les États Membres ont partagé des détails sur les progrès qu'ils réalisaient en matière d'intégration des considérations environnementales dans les stratégies nationales de développement. Ils ont également recommandé des mesures visant à renforcer

la coopération internationale et transfrontalière sur les questions environnementales et la gestion de l'eau, ainsi qu'à contribuer à améliorer le flux de connaissances et de compétences. Pour cela, il fallait des structures de gouvernance à même d'intégrer les points de vue, les connaissances et les besoins des autochtones dans la conception d'une transition juste. Certains ont noté que les problèmes locaux qu'ils rencontraient exigeaient des solutions et des actions mondiales pour assurer des transitions justes, qui à leur tour pouvaient être accélérées par une coopération accrue en matière d'investissement, d'innovation, de technologies propres et d'abandon des combustibles fossiles d'une manière juste et équitable. Il était reconnu que les entreprises, grandes et petites, étaient attachées à la durabilité et investissaient déjà dans celle-ci.

82. Les actions recommandées comprenaient l'investissement dans le capital humain, la science, l'éducation et l'innovation ; le partage des connaissances et des technologies ; les partenariats ; et la création de cadres réglementaires appropriés.

Accélérer les changements systémiques dans les systèmes de consommation et de production avec des transitions équitables dans les secteurs à fort impact

83. De nombreux intervenants ont souligné que l'accélération de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 12 était essentielle pour la réalisation du Programme 2030, la construction d'une planète saine et la réalisation de la prospérité de toutes et de tous, et certains ont avancé que ce point ne recevait pas l'attention qu'il méritait. Les modèles de production linéaires et la surconsommation nourrissaient la crise environnementale actuelle. La consommation et la production durables devaient être au cœur des solutions permettant de passer du statu quo au découplage de la croissance des dommages environnementaux et socioéconomiques.

84. Trois recommandations clés concernant les mesures à prendre pour accroître les progrès vers la réalisation de l'objectif 12 ont été proposées : transformer les chaînes d'approvisionnement et de valeur durables, aborder la question de l'utilisation efficace des ressources et promouvoir des approches d'économie circulaire, et établir un forum international entre parties prenantes pour faire face à ces problèmes communs. La consommation et la production durables étaient des priorités transversales, et des intervenants ont avancé que les Nations Unies et le réseau One Planet pouvaient apporter leur soutien à des actions menées par des jeunes dans leur communauté locale.

85. De nombreux intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont souligné la nécessité de concevoir des approches d'économie circulaire pour tous les pays, y compris des efforts visant à faire du commerce une plus grande force pour le bien, en créant des résultats équitables pour les personnes tout en évitant les dommages tels que la pollution et les externalités environnementales. Des intervenants ont fait observer que les normes environnementales des pays importateurs devaient être renforcées et que l'Organisation mondiale du commerce pouvait jouer un rôle de premier plan à cette fin.

86. Des intervenants ont observé que les villes et l'urbanisation durables sont cruciales pour faire face à la triple crise planétaire en ciblant le mode de déplacement des personnes et des biens, et que la possibilité de réaliser une croissance verte et inclusive sera étroitement liée à quels besoins futurs en infrastructures seront satisfaits et à la manière dont ils le seront. Des appels ont été lancés pour que les politiques et la législation nationales assurent un environnement porteur. D'autres ont demandé que les technologies déjà disponibles soient déployées et que les pays en développement bénéficient d'une assistance en matière de transfert de technologies et de renforcement des capacités. Le monde des affaires (non seulement les grandes entreprises, mais aussi les petites et moyennes entreprises) a pris conscience de l'aggravation de la crise environnementale et a pris l'initiative d'agir et d'innover pour un avenir à faible émission de carbone, respectueux de la nature et exempt de pollution. Il a été noté que les partenariats d'éco-innovation pouvaient faciliter le transfert de technologies en vue d'une adoption généralisée des énergies renouvelables, des techniques de production régénératrices et d'une transparence accrue de la chaîne de valeur.

87. L'accès à une alimentation saine et nutritive a été reconnu comme un facteur clé étroitement lié à l'environnement. Les intervenants ont appelé à suivre une approche dans laquelle les systèmes alimentaires sont conçus de manière durable, notamment en réduisant la charge sur la planète par une diminution de la pollution et de la consommation d'énergie, par exemple, en améliorant les pratiques de gestion et en encourageant la disponibilité de produits locaux. La suppression des subventions néfastes et la facilitation de l'accès à une alimentation abordable, saine et nutritive ont également été prônées par certains intervenants, qui considéraient que les gouvernements pouvaient en faire une priorité.

88. Enfin, des intervenants ont souligné que la transformation des secteurs économiques et financiers devait être équitable et permettre une transition juste. Il ne serait pas possible d'atteindre

l'ampleur de la transformation économique nécessaire par étapes progressives et de nombreux acteurs auraient besoin d'un appui financier et d'un soutien en matière de capacités pour surmonter les obstacles initiaux et parvenir à un changement durable.

Réorienter, mobiliser et mettre à l'échelle les financements

89. De nombreux intervenants ont dit qu'il était urgent d'aligner les flux financiers – publics et privés, nationaux et internationaux – sur les engagements en matière d'environnement, de climat et de développement. La mise à l'échelle du financement durable et la suppression des subventions aux combustibles fossiles pouvaient contribuer à combler le déficit de financement et à accroître la mobilisation des ressources. Certains participants ont souligné que la mise en œuvre des engagements en matière de financement, notamment le respect par les pays développés de leur engagement à aider les pays en développement à prendre des mesures à la fois d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets en versant 100 milliards de dollars par an à cette fin, renforcera la confiance dans les approches multilatérales. La réorientation des subventions actuellement octroyées aux combustibles fossiles, à l'agriculture et à la pêche, qui nuisent à la biodiversité et à l'environnement, permettrait de libérer les fonds nécessaires pour investir dans la nature, l'innovation et les solutions fondées sur la nature. Les intervenants ont souligné qu'une volonté et un engagement politiques étaient nécessaires pour mettre en place ces transitions justes en utilisant les moyens existants.

90. Les intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont estimé que Stockholm+50 marquait le moment où les flux financiers internationaux, notamment ceux du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement, devraient être intensifiés pour aider les pays en développement à mettre en œuvre et à accélérer leurs engagements en matière de développement durable, d'environnement et d'action climatique. Il s'agissait notamment de renforcer l'octroi de subventions et de prêts, selon qu'il conviendrait, conformément aux principes de Rio (énoncés dans la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement), et d'élaborer un cadre prévoyant une augmentation substantielle du financement, du renforcement des capacités et du transfert de technologies pour la mise en œuvre dans les pays en développement. L'annonce récente du Groupe des Sept, reconnaissant que l'action en faveur des pays, des populations et des groupes vulnérables et le soutien à ceux-ci devaient être encore étendus, et soulignant le rôle des sources privées et publiques, y compris de ses membres, pour fournir un soutien accru en vue d'éviter, de réduire au minimum et de traiter les pertes et les dommages associés aux effets néfastes des changements climatiques, a été saluée. Des États Membres ont appelé les dirigeants à reconnaître la nécessité d'un fonds consacré aux pertes et préjudices.

91. Les participants ont recommandé que le marché reconnaisse la véritable valeur d'une planète saine et promeuve des systèmes socioéconomiques dans lesquels la pollution, la dégradation et les déchets soient considérés comme des passifs insupportables. L'obligation de rendre des comptes, les droits et les responsabilités, le partage des technologies et des connaissances et d'autres moyens de mise en œuvre sont autant d'étapes essentielles sur la voie vers une planète saine.

Points clés du dialogue de haut niveau 1 : Réfléchir au besoin urgent d'agir en faveur d'une planète saine et de la prospérité de toutes et de tous

1. Il est essentiel de repenser notre relation avec la nature pour parvenir à la paix, à une planète saine et à la prospérité de tous. Des intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont dit être convaincus qu'il était urgent d'agir, à l'échelle requise, et de transformer nos systèmes socioéconomiques. Il était reconnu que ces transformations exigent de nouvelles mesures du progrès et du bien-être humain, ainsi qu'un changement fondamental des attitudes et des comportements.
2. Une plus grande application du principe de responsabilité est nécessaire pour que les responsabilités nationales et internationales soient assumées et pour faire face à la triple crise planétaire de manière intégrée. Les impulsions données par les dirigeants sont essentielles pour faire avancer le programme de développement durable, tant pour respecter les engagements existants que pour renforcer la coopération mondiale en matière de climat, de biodiversité et de pollution.
3. Il est reconnu que les droits humains, l'équité intergénérationnelle et l'inclusion sont tous des éléments fondamentaux du développement durable. L'action visant à transformer les systèmes socioéconomiques peut s'appuyer sur le droit à un environnement sain, propre et durable, ainsi que sur la correction de l'incidence que l'impact actuel du développement peut avoir sur les droits de l'homme et le respect de la justice.
4. Le rétablissement de la confiance au moyen du multilatéralisme et de partenariats efficaces est à même de renforcer la coopération et la solidarité internationales. Une plateforme équitable est importante pour accélérer l'action, en rassemblant différents acteurs, en fournissant les moyens de répondre aux défis communs et en offrant à chaque pays la possibilité d'être entendu.
5. Il faut accélérer les changements systémiques dans les systèmes de consommation et de production, en prévoyant des transitions équitables dans les secteurs à fort impact, notamment les systèmes alimentaires. L'action visant à mettre à l'échelle les progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 12 comprend la transformation des chaînes de valeur, l'utilisation efficace des ressources et la promotion d'approches d'économie circulaire. Les approches suivies par les entreprises et les approches multipartites ont un rôle important à jouer.
6. Pour parvenir à une planète saine et à la prospérité de tous, il faut aligner les flux financiers, publics et privés, nationaux et internationaux. La volonté et l'engagement politiques de mener des transitions justes, d'accroître le financement durable et de réorienter les subventions néfastes, ainsi que le renforcement des capacités et le partage des technologies et des connaissances sont autant d'étapes essentielles de ce processus.

B. Dialogue de haut niveau 2 : Parvenir à un relèvement durable et inclusif après la pandémie de COVID-19

Résumé de la procédure

92. Le 3 juin 2022, dans l'après-midi, la Coprésidente et Ministre fédérale de l'environnement, de la protection de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs, Steffi Lemke, a déclaré ouvert le dialogue de haut niveau 2 et a fait une déclaration liminaire. Le Coprésident et Directeur général de la coopération multilatérale auprès du Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie, Tri Tharyat, a également fait une déclaration liminaire.
93. Le dialogue de haut niveau a été animé par la Directrice générale de The Conversation Strategists, Nozipho Tshabalala, qui a également fait une déclaration. Dans le cadre de la table ronde I, les orateurs invités suivants ont fait un exposé : le conseiller principal du Directeur général du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, Dominic Waughray ; la cofondatrice et Directrice exécutive du Middle East and North Africa Youth Network, Reem al-Saffar ; le Président du conseil d'administration de TriCiclos, Gonzalo Muñoz ; et la Commissaire à l'agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et au développement durable de la Commission de l'Union africaine, Josefa Leonel Correia Sacko.
94. Lors du débat interactif qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions du Premier Ministre de l'Algérie, Aymen Benabderrahmane ; de la Ministre fédérale du changement climatique du Pakistan, Sherry Rehman (au nom du Groupe des 77

et de la Chine) ; du Commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche de l'Union européenne, Virginijus Sinkevičius ; du Ministre de l'environnement de la Lituanie, Simonas Gentvilas ; du Ministre des affaires étrangères du Bangladesh, Abdul Kalam Abdul Momen ; du Ministre de l'environnement, de l'eau et de la transition écologique de l'Équateur, Gustavo Rafael Manrique Miranda ; de la Ministre de l'environnement et de l'action climatique du Portugal, Duarte Cordeiro ; du Ministre régional de l'environnement et de la mobilité de l'Autriche, Daniel Zadra ; et de la Secrétaire d'État adjointe aux océans et aux affaires environnementales et scientifiques internationales des États-Unis, Monica Medina.

95. Des représentants des entités suivantes des Nations Unies ont participé au débat : secrétariat de la Convention sur la diversité biologique ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche ; Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse.

96. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé au débat : Institut de Stockholm pour l'environnement, Yachay Wasi, Vendredis pour l'avenir Pérou, Fonds vert pour le climat, Foundation for Environment and Development, Women for Change et Welfare Togo.

97. Dans le cadre de la table ronde II, des exposés ont été faits par les orateurs invités suivants : le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable, David Boyd ; le Président et Directeur général du Fonds pour l'environnement mondial, Carlos Manuel Rodríguez ; le Directeur exécutif d'Indigenous Peoples Rights International, Joan Carling ; et le Coprésident de International Resources Panel, Janez Potočnik.

98. Lors du débat interactif qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions du Ministre de l'environnement de la Libye, Ibrahim Munir ; du Ministre de l'agriculture de l'Argentine, Julián Andrés Domínguez ; de la Sous-Secrétaire du Groupe de développement régional de l'Autorité nationale de l'économie et du développement des Philippines, Mercedita Sombilla ; du Vice-Ministre des affaires environnementales mondiales du Japon, Yutaka Shoda ; du Vice-Ministre de l'environnement, de l'urbanisation et du changement climatique de la Türkiye, Mehmet Emin Birpınar ; et des représentants du Kenya, de la Finlande, de l'Indonésie, de l'Arabie Saoudite, de la France, du Maroc, du Pérou, de Sri Lanka et du Guatemala.

99. Le représentant de l'Organisation internationale du Travail a également participé au débat.

100. Les représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé au débat : Vi Agroforestry, Chatham House, University Student Chambers International, Global Strategic Institute for Sustainable Development, Network of Rural Women Producers Trinidad and Tobago, Meta Mind (Normative) et Recycling Partnership.

101. La Coprésidente (Allemagne) a fait une déclaration finale. Le Coprésident (Indonésie) a fait également une déclaration finale, puis a prononcé la clôture du dialogue de haut niveau 2.

Messages clés des orateurs invités

102. En ouvrant le dialogue, Mme Lemke a souligné certaines des façons dont les effets économiques et sociaux dramatiques de la pandémie de COVID-19 avaient fait reculer les efforts mondiaux visant à atteindre les objectifs de développement durable, faisant retomber des gens dans l'extrême pauvreté. Les émissions de CO₂ ont brièvement chuté pendant la pandémie, mais elles sont remontées depuis et ont atteint un niveau record. Elle a noté que les groupes de population vulnérables avaient été particulièrement touchés, ce qui montrait une fois de plus la nécessité d'un engagement commun et d'une solidarité internationale pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre les problèmes mondiaux et la recherche de solutions à long terme. Un nouveau type de relation avec la nature et une utilisation efficace et durable des ressources naturelles pourraient être la clé pour trouver ces solutions.

103. Mme Lemke a exhorté les participants à utiliser le dialogue de haut niveau 2 pour débattre de questions intersectorielles qui sont cruciales pour surmonter les effets négatifs de la pandémie tout en atteignant les objectifs climatiques et environnementaux. Dans ce contexte, elle a souligné que la transition vers une économie circulaire était de la plus haute importance, en mettant l'accent sur les mesures de relance verte dans les secteurs les plus touchés par la pandémie et qui étaient essentiels pour un développement durable : la production alimentaire, l'énergie et les ressources et les modes de production durables. Elle a déclaré que les solutions systémiques pour l'utilisation efficace des ressources et la numérisation, lorsqu'elles étaient utilisées à bon escient, pouvaient offrir d'énormes possibilités économiques, sociales et environnementales.

104. Dans ses observations liminaires, M. Tharyat a noté que les participants au processus préparatoire du dialogue de haut niveau 2 s'accordaient à dire que pour garantir un relèvement solide, durable et inclusif, il fallait d'abord reconnaître les défis posés par la pandémie et les effets qu'elle avait eus, que ce soit sur le plan économique, social ou environnemental. Si l'on ajoutait à cela les problèmes dus à l'inégalité de l'accès à la santé et des taux de vaccination, à la chaîne d'approvisionnement, à l'emploi et aux marchés du travail, et au commerce mondial, la situation avait fait que les inégalités entre les pays développés et les pays en développement avaient augmenté. En outre, les problèmes rencontrés pour atteindre les objectifs de développement durable, lutter contre les changements climatiques et éradiquer la pauvreté avaient augmenté.

105. En mettant l'accent sur le processus préparatoire, le Coprésident a rappelé aux participants les trois considérations essentielles pour un relèvement durable et inclusif : combler les lacunes qui non seulement avaient émergé, mais aussi qui avaient été exacerbées par la pandémie ; la nécessité de créer un environnement favorable à même d'encourager la collaboration à tous les niveaux de la société entre les parties prenantes et entre les pays ; et la nécessité de rester fidèle au principe « Ne laisser personne de côté ».

106. Les messages clés des orateurs invités lors du dialogue de haut niveau 2 ont été les suivants :

- M. Waughray a décrit comment les entreprises avaient participé à Stockholm+50, discutant et élaborant un programme d'action visant à apporter des changements profonds. Il a énuméré trois domaines prioritaires dans lesquels le secteur privé devrait agir : l'élaboration d'un mécanisme de responsabilité et de transparence pour suivre les progrès réalisés par les entreprises dans la réalisation des objectifs scientifiques ; l'élaboration d'un protocole mondial sur la circularité visant à harmoniser les concepts, les normes et les paramètres de l'économie circulaire ; et le développement des compétences pour stimuler la croissance des emplois innovants ;
- Mme al-Saffar a déclaré que son message clé à l'intention des décideurs de la génération actuelle dans le contexte du relèvement après la COVID-19 et d'un avenir durable était que les pays devaient investir dans leur plus grand atout : les jeunes. Elle a souligné que l'application du principe de responsabilité était essentielle pour passer de l'engagement à l'action. Elle a également souligné que garantir l'accès aux technologies vertes était essentiel pour l'action climatique, tout comme les systèmes d'économie circulaire, le renforcement des capacités et une plus grande connectivité numérique, en particulier dans les zones rurales ;
- M. Muñoz a noté que les petites et moyennes entreprises (PME), tant dans les pays développés que dans les pays en développement, pouvaient jouer un rôle essentiel dans la transformation des secteurs à fort impact. Pour cela, cependant, les PME devaient placer la finalité et la nature au centre de leurs chaînes de valeur et de leur plan d'affaires. Il a présenté un certain nombre d'outils disponibles pour aider les pays à transformer les secteurs à fort impact, tels que le SME Climate Hub ;
- Mme Sacko a souligné le fait que le moment était venu pour l'Afrique de réaliser son véritable potentiel et qu'une priorité essentielle serait d'investir dans la transformation du secteur agricole, afin de garantir non seulement sa durabilité, mais aussi sa contribution à l'éradication de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Des instruments régionaux, comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, et des partenariats, comme la Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, soutenaient cette transformation ;
- M. Boyd a décrit la manière dont une approche fondée sur les droits humains pouvait jouer un rôle dans le soutien à la transformation des secteurs économiques qui ont de fortes incidences sur le climat, la nature ou la pollution. Tirer parti de toute la puissance du droit à un environnement propre, sain et durable, en s'appuyant sur la résolution récemment adoptée par l'Assemblée générale (résolution 76/300), pourrait catalyser les transformations économiques nécessaires pour faire face à la crise environnementale actuelle ;
- M. Rodríguez a exprimé la nécessité de mobiliser et d'accroître immensément le financement en faveur du développement et de l'environnement. Le message clé qu'il a adressé aux fonds et aux fondations était que la mobilisation et l'augmentation du financement pour le développement durable ne suffiraient pas à elles seules si nous ne changions pas également nos principes et ne repensions pas le contrat social afin de protéger le capital humain, financier et naturel ;

- Mme Carling a noté que des solutions innovantes existaient chez les peuples autochtones et les communautés locales et qu'il fallait s'en inspirer pour soutenir la quête d'une planète saine. Les peuples autochtones pouvaient nous enseigner l'importance d'avoir des modes de vie durables, en travaillant en coopération et en solidarité, en ayant des relations réciproques avec la nature et en s'éloignant d'une approche centrée sur le profit ;
- M. Potočnik a expliqué que se contenter de faire en sorte que l'offre soit propre dans un modèle économique habituel n'était pas en soi la solution ; il proposait donc de revoir les systèmes de production et de consommation sur la base des principes de responsabilité et d'équité, c'est à dire que dans les pays à revenu élevé, il faudrait promouvoir à la fois l'utilisation efficace et le caractère suffisant des ressources. Le bien-être de tous devait être maximisé en optimisant les besoins humains plutôt qu'en maximisant le profit ; de fait, si les gens veulent éviter que la banquise dans la nature ne se brise, ils doivent d'abord briser les tabous dans la salle de conférence.

Débat général

Transformer les chaînes de valeur mondiales par une consommation et une production durables et l'économie circulaire

107. Cette session a changé le thème du débat, passant de « ce qui devrait être fait » à « ce qui peut être fait ». Les orateurs invités et les intervenants ont souligné qu'il importait de se concentrer sur une transformation à l'échelle du système et de faire en sorte que cette transformation porte sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

108. Il a été noté que la transition vers une économie circulaire jouerait un rôle fondamental pour ce qui est de permettre cette transformation. Les intervenants ont avancé que l'élaboration d'une feuille de route mondiale sur l'économie circulaire pour toutes les parties prenantes et l'établissement d'un protocole mondial sur la circularité offriraient l'occasion d'inciter les entreprises de nombreuses chaînes de valeur mondiales, y compris l'alimentation, la fabrication et de nombreux secteurs à forte intensité énergétique, à définir des normes et à établir des définitions et des paramètres communs pour faire progresser la circularité.

109. Un certain nombre d'intervenants se sont également prononcés en faveur de la création d'un forum ou d'un dialogue sur la consommation et la production durables sous l'égide du Conseil économique et social, faisant rapport chaque année au forum politique de haut niveau pour le développement durable ou à l'Assemblée générale, qui faciliterait les échanges de vues réguliers au niveau mondial sur les meilleures pratiques et politiques en matière de consommation et de production durables, et permettrait de recenser et de lever les obstacles à l'utilisation efficace des ressources et à l'économie circulaire.

110. Le rôle des PME dans le contexte des chaînes de valeur mondiales a été reconnu. Les possibilités concrètes pour les PME comprenaient leur engagement à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les catégories d'émissions 1 et 2 ; leur passage à des modèles d'affaires axés sur l'objectif, dans lesquels ils démontrent qu'ils donneront à la planète plus qu'ils ne lui prennent ; et leur engagement à investir dans la nature. Il a été rappelé que les PME auraient besoin d'être soutenues pour assurer la planification de la résilience, améliorer l'accès au marché pour les pays en développement et améliorer l'inclusion dans les chaînes de valeur mondiales.

111. Les intervenants ont reconnu que les flux d'investissement et les mesures de relance devraient contribuer à la lutte contre la triple crise planétaire en s'attaquant à ses causes profondes. Certains ont suggéré que les investissements devraient être alignés sur la résolution 76/300 de l'Assemblée générale, qui reconnaît le droit de tous à un environnement propre, sain et durable. Les institutions publiques devraient aligner leurs politiques et pratiques en matière de marchés publics sur les objectifs qui y sont définis. Les participants ont souligné qu'il était essentiel de fixer des objectifs clairs et de les associer à des mécanismes de responsabilité et de transparence. Un mécanisme de responsabilité plus solide permettrait aux entreprises de démontrer leur progression vers la réalisation des objectifs, tout en favorisant une plus grande collaboration.

Mobiliser les secteurs à fort impact pour assurer la durabilité et le relèvement après la pandémie de COVID-19

112. Le débat s'est ensuite porté vers des secteurs spécifiques à fort impact. En ce qui concerne le secteur alimentaire, les intervenants ont souligné la nécessité d'investir dans l'agriculture et d'améliorer l'état de la sécurité alimentaire en Afrique afin d'éviter la malnutrition et la faim et de garantir la résilience pour faire face aux nombreuses crises qui touchent les pays du continent.

En ce qui concerne le secteur de la mobilité, les investissements dans les transports publics ont été mis en avant comme un exemple de mesures de relance alignées sur les politiques et objectifs en matière de climat, de biodiversité et d'environnement.

113. Il a également été reconnu qu'il importait de parvenir à un accord ambitieux pour mettre fin à la pollution plastique et les intervenants représentant les États Membres ont évoqué les engagements qu'ils avaient déjà pris pour aider les pays à progresser dans la lutte contre cette crise pendant que les négociations allaient de l'avant.

114. De nombreux intervenants ont noté que le développement des compétences était fondamental pour la transformation du secteur à fort impact. Il a été fait référence à une initiative sur le développement des compétences des entreprises, s'inspirant des meilleures pratiques et stimulant la création de nouveaux emplois et l'innovation. De nombreuses interventions ont souligné l'importance d'investir dans les jeunes, le plus grand atout du monde.

Renforcer la solidarité et les partenariats

115. Plusieurs intervenants ont fait observer que le programme de relèvement après la COVID-19 était une occasion essentielle de renforcer la solidarité et d'accélérer le passage à la durabilité au moyen de partenariats, tout en atteignant des objectifs sociaux et en donnant des moyens d'action aux acteurs les plus vulnérables des économies et des sociétés. Certains ont souligné que ce programme pourrait être l'occasion de renforcer les infrastructures de santé et de les aligner sur l'approche « Une seule santé ». D'autres ont fait remarquer qu'il devrait également servir de base à la refonte des contrats sociaux et aider les pays à protéger le capital humain et naturel afin de soutenir la nature, pour une planète saine et des populations en bonne santé. Les plus vulnérables dans la société, notamment les jeunes et les femmes, devaient être au cœur du relèvement.

Reconstruire en mieux grâce aux transitions énergétiques vertes et à l'économie numérique

116. Les intervenants ont souligné le fait qu'il fallait également s'efforcer de favoriser des modes de vie et de consommation plus durables en s'appuyant sur des infrastructures qui feraient des choix plus durables la norme, notamment par l'information des consommateurs et un meilleur étiquetage. Pour présenter cela sur une plateforme plus large et plus visible, il a été suggéré de tenir un forum périodique des Nations Unies sur une voie mondiale vers un mode de vie durable, aligné sur l'objectif d'un réchauffement climatique dans la limite de 1,5°C et centré sur l'égalité.

117. Plusieurs intervenants ont noté l'écart important entre les pays développés et les pays en développement en matière d'accès aux technologies vertes, et ont donc lancé un appel au financement pour permettre l'accès aux technologies vertes, ce qui contribuerait à assurer l'adaptation aux changements climatiques, leur prévention et l'atténuation de leurs effets. Il a également été reconnu que les pays et les entreprises avaient exploité la technologie pour permettre à tous les secteurs de continuer à travailler et à fournir des services pendant la pandémie, et de poursuivre leurs activités économiques.

118. Le rôle de la technologie numérique dans le soutien aux communautés vulnérables a également été souligné, tout comme la nécessité de soutenir la connectivité, en particulier dans les communautés rurales.

119. Plusieurs intervenants ont souligné l'importance d'encourager la recherche et le développement dans le domaine de l'innovation et des systèmes, afin de renforcer la matrice productive et d'élaborer des approches intégrées à plusieurs niveaux à l'échelle du système.

Points clés du dialogue de haut niveau 2 : Parvenir à un relèvement durable et inclusif après la pandémie de COVID-19

1. Les chaînes de valeur mondiales devraient être renforcées pour assurer la résilience de l'économie mondiale ; cela devrait inclure la création d'un accès aux capacités des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés, et le renforcement de ces capacités.
2. Il faudrait mettre à profit la consommation et la production durables et l'économie circulaire pour accélérer la transformation des chaînes de valeur mondiales. Il faudrait instaurer un dialogue mondial sur la consommation et la production durables, qui pourrait déboucher sur une feuille de route mondiale sur l'économie circulaire pour toutes les parties prenantes.
3. Il faudrait apporter un soutien aux entreprises qui sont en première ligne des efforts déployés pour assurer la transition vers la circularité. Ce soutien pourrait être étayé par un protocole

mondial sur la circularité qui fixerait des objectifs clairs et suivrait les progrès réalisés au moyen d'un mécanisme de transparence.

4. L'influence des consommateurs dans la transformation des chaînes de valeur mondiales devrait être reconnue ; ils devraient avoir accès aux informations dont ils ont besoin pour opérer des choix de consommation durables.
5. L'importance du secteur alimentaire pour la durabilité et comme partie de la solution permettant de surmonter la pandémie de COVID-19 devrait être reconnue ; cela passe par l'arrêt des subventions néfastes pour l'environnement et la réorientation de ces fonds vers des secteurs durables, l'augmentation des investissements dans les pratiques durables en général et l'autonomisation des petits exploitants agricoles.
6. Pour reconstruire en mieux, il faut inclure des transitions vertes et énergétiques. De simples engagements ne suffisent pas : une véritable action en faveur du climat est nécessaire, il est indispensable de passer de la parole aux actes.
7. Les femmes et les filles jouent un rôle essentiel pour ce qui est de faire progresser le développement durable. Elles doivent être impliquées à tous les niveaux, et il en va de même des jeunes et des groupes vulnérables. Les connaissances et l'expérience des peuples autochtones et des communautés locales sont également d'une grande valeur. Pour que la contribution de tous ces groupes soit maximisée, ils devront avoir accès à l'éducation, au renforcement des capacités et au cadre réglementaire.
8. Alors que l'économie numérique et les solutions numériques à l'appui du développement durable, y compris les plateformes de commerce électronique, ont gagné en importance, la nécessité d'une plateforme inclusive est devenue de plus en plus essentielle pour lutter contre la fracture numérique et l'analphabétisme numérique, tout en gérant les effets négatifs potentiels de la digitalisation sur la consommation d'énergie.

C. Dialogue de haut niveau 3 : Accélérer la mise en œuvre du volet environnemental du développement durable dans le cadre de la décennie d'action et de réalisations en faveur des objectifs de développement durable

Résumé de la procédure

120. Le 3 juin 2022, dans l'après-midi, la Coprésidente et Ministre de l'environnement de l'Égypte, Yasmine Fouad, a déclaré ouvert le dialogue de haut niveau 3 et a fait une déclaration liminaire. La Coprésidente et Ministre de l'environnement et du changement climatique de la Finlande, Emma Kari, a également fait une déclaration liminaire.

121. Le dialogue de haut niveau a été animé par la Directrice générale de The Conversation Strategists, Nozipho Tshabalala, qui a également fait une déclaration. Dans le cadre de la table ronde I, les orateurs invités suivants ont fait un exposé : le fondateur et Directeur général du Conseil de l'énergie, de l'environnement et de l'eau, Arunabha Ghosh ; le Directeur de l'Institut de recherche sur le climat de Potsdam, Johan Rockström ; la spécialiste de la politique de développement international, Catherine Odora Hoppers ; et le Vice-Président principal de l'initiative alimentaire de la Fondation Rockefeller, Roy Steiner.

122. Lors du débat interactif qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions du Vice-Premier Ministre chargé des politiques climatiques de la Bulgarie, Borislav Sandov ; de la Ministre du tourisme et de l'environnement de l'Albanie, Mirela Kumbaro Furxhi ; du Ministre de l'environnement et du développement durable de la Colombie, Carlos Eduardo Correa Escaf ; du Ministre de l'environnement de la Jordanie, Muawieh Radaideh ; du Ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire de la Macédoine du Nord, Naser Nuredini ; du Ministre de l'environnement de l'Uruguay, Adrián Peña ; du Ministre de l'environnement, des forêts et du changement climatique de l'Inde, Bhupender Yadav ; de la Ministre de l'environnement du Rwanda, Jeanne d'Arc Mujawamariya ; du Ministre des affaires étrangères du Libéria, Dee-Maxwell Saah Kemayah du Vice-Ministre de l'environnement de l'Arménie, Aram Meymaryan ; du Ministre d'État auprès du Ministère de la justice et de l'égalité de l'Irlande, James Browne ; de la Ministre de l'environnement du Chili, Heloisa Rojas ; du Ministre des affaires étrangères du Gabon, Michael Moussa-Adamo ; et du représentant de l'Iraq.

123. Des représentants des entités des Nations Unies suivantes ont participé au débat : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation mondiale du commerce (en son nom

propre et au nom du Centre du commerce international), Fonds d'équipement des Nations Unies et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

124. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé au débat : B Team, Norwegian Forum for Environment and Development, Parents for Future, Fossil Fuel Non-proliferation Treaty, SCP Youth Constituency, Zimbabwe Environmental Law Association, LACEMOS (Latin American and Caribbean engagement mechanism) et Juventud Unida en Acción.

125. Dans le cadre de la table ronde II, les orateurs invités suivants ont fait un exposé : le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, Ibrahim Thiaw ; la facilitatrice régionale pour les petits États insulaires en développement du grand groupe des enfants et des jeunes du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Christianne Zakour ; le cofondateur et président d'Actual, Karthik Balakrishnan ; et la nouvelle directrice mondiale du pôle Environnement, ressources naturelles et économie bleue de la Banque mondiale, Valerie Hickey.

126. Au cours du débat interactif qui a suivi, l'animatrice et les orateurs invités ont répondu aux observations et aux questions du Secrétaire d'État à l'agriculture et au développement durable d'Andorre, Marc Rossell Soler ; de la Secrétaire d'État, directrice de l'Office fédéral de l'environnement de la Confédération suisse, Katrin Schneeberger ; et des représentants de la Roumanie, de la République de Moldova, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'État de Palestine, de la Barbade, du Canada, des Îles Marshall et du Brésil.

127. Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes ont participé au débat : Confédération des entreprises suédoises et PUSH Suède.

128. La Coprésidente (Égypte) a fait une déclaration finale. La Coprésidente (Finlande) a fait également une déclaration finale, puis a prononcé la clôture du dialogue de haut niveau 3.

Messages clés des orateurs invités

129. En ouvrant le dialogue, Mme Fouad a déclaré que tous les moyens de mise en œuvre devaient être mis à la disposition de toutes les parties prenantes, en particulier celles des pays en développement et des pays les moins avancés, afin qu'elles puissent agir de manière efficace et effective. Elle a souligné trois priorités visant à accroître l'ambition et à accélérer l'action : premièrement, améliorer l'accès, la qualité et la quantité des financements pour le développement durable et honorer les engagements pris dans le passé de financer le déficit de financement de l'action climatique, ainsi que la transparence dans le suivi de la mise en œuvre de ces engagements et la coordination urgente de l'allègement de la dette souveraine, des garanties de dette et de la mise en commun du risque d'endettement dans le contexte du financement de l'action climatique ; deuxièmement, un transfert de technologie abordable pour les pays en développement, garantissant une transition juste et équitable ; et troisièmement, sensibiliser le public et créer une conscience positive à l'égard de l'action environnementale et de l'action climatique, en commençant par prendre des mesures immédiates pour intégrer la sensibilisation à l'environnement dans nos systèmes éducatifs.

130. Mme Fouad a appelé à ce que l'esprit de solidarité, de coopération et de collaboration entre les parties prenantes aille de l'avant, grâce à un multilatéralisme renforcé qui œuvre à un avenir durable fondé sur les principes de justice et d'équité, en tenant compte des capacités respectives et de la responsabilité historique associée aux changements climatiques dans tous les pays. Elle a rappelé aux participants que l'action souhaitée n'était possible que si l'on respectait les droits fondamentaux des États et des personnes en matière de développement : le droit de progresser, d'avancer et de s'efforcer d'atteindre le développement. Il était également urgent qu'il y ait une synergie entre les actions et les financements pour le climat, la biodiversité et la lutte contre la désertification et la pollution.

131. Dans son allocution liminaire, Mme Kari a mis l'accent sur la nécessité de faire sien l'esprit positif de collaboration, la richesse des débats, ainsi que les idées et les propositions visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 qui avaient émané du processus préparatoire de la réunion internationale Stockholm+50. Elle a présenté certains des messages et recommandations clés qu'elle jugeait importants : aligner les flux financiers publics et privés mondiaux sur les objectifs en matière de climat et de biodiversité ; la capacité de renforcement des gouvernements pour la mobilisation des moyens de financement nationaux ; une élimination progressive équitable des combustibles fossiles, éventuellement en élaborant un plan de transition équitable à l'échelle mondiale pour les pays et les communautés dépendant des combustibles fossiles ; une meilleure prise en compte de l'impact des modes de consommation et de production par les politiques nationales et commerciales ; et la transition vers le codéveloppement et l'enracinement des technologies dans

les pays en développement pour renforcer les capacités locales et régionales afin de pouvoir concevoir et trouver les solutions nécessaires à une transition juste et équitable.

132. Mme Kari a expliqué que la Finlande avait décidé que les stratégies nationales de développement durable mesureraient le bien-être de la nature et des personnes parallèlement au développement économique traditionnel, en partant du principe que l'argent seul pouvait apporter le changement si les institutions et les politiques n'étaient pas adaptées. Elle a encouragé les pays à élaborer des structures gouvernementales intégrées et des arrangements institutionnels pour la planification et la mise en œuvre des politiques, y compris l'adoption d'un budget vert, l'investissement dans les jeunes et leur éducation, et à envisager des médiateurs pour évaluer de manière transparente les effets des choix stratégiques sur les générations futures.

133. Les messages clés des orateurs invités lors du dialogue de haut niveau 3 ont été les suivants :

- M. Ghosh a reconnu qu'une coopération renforcée en matière d'accès aux technologies vertes, y compris les technologies numériques, était un message clé des parties prenantes. Pour permettre un tel accès, a-t-il déclaré, il fallait un nouveau paradigme qui passe du transfert de technologie au codéveloppement des technologies et à la copropriété de celles-ci, ainsi que l'atténuation des risques liés aux investissements propres au niveau mondial pour les technologies actuelles ;
- M. Rockström a fait remarquer que les systèmes socioécologiques ne suivaient pas les frontières géographiques et devaient être gérés collectivement, en garantissant la justice intergénérationnelle et en travaillant sur des objectifs scientifiques pour rester dans un espace opérationnel sûr. Il a appelé à une transformation prioritaire des systèmes économiques et financiers, au-delà des objectifs à court terme des cycles électoraux. Tirant les leçons du passé, il a fait observer que la science nous avait appris que des changements irréversibles compromettraient les conditions favorables existant sur la Terre ;
- Mme Odora a souligné que la pluralité des connaissances et les changements paradigmatiques étaient nécessaires dans notre réflexion pour faire avancer les actions en faveur d'une planète saine. La science devait devenir un agent de la pluralité, où le droit des différents systèmes de connaissance à coexister était pleinement reconnu. Elle a souligné la nécessité d'un débat interculturel constructif pour mieux relier la science moderne au patrimoine de connaissances plus large de l'humanité ;
- M. Steiner a expliqué comment la mise à l'échelle de solutions innovantes qui renforcent l'action collective était cruciale pour accélérer les moyens de mise en œuvre, citant le secteur agroalimentaire en exemple. Il a fait remarquer que changer de système nécessitait un changement de comportement innovant, notamment en s'éloignant de la cupidité, de l'apathie et du manque d'imagination ;
- M. Thiaw a décrit le programme pluripartenaires Héritage d'Abidjan, qui a été annoncé à la récente réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, comme un exemple d'approche conjointe et intégrée susceptible d'accélérer une action climatique efficace, la restauration des écosystèmes, la prévention de la pollution et la réduction des risques de catastrophe. Il a noté que la transformation impliquait de passer de l'exploitation minière à la gestion des ressources naturelles essentielles, telles que la terre et le sol, au moyen de systèmes inclusifs qui profitaient aux secteurs les plus vulnérables de la société ;
- Mme Zakour a examiné les moteurs des investissements clés nécessaires pour revitaliser notre avenir commun. Elle a indiqué que ces investissements devaient être guidés par trois grands principes : une transparence et une responsabilité accrues ; la mise en œuvre d'accords juridiquement contraignants et l'élimination progressive des combustibles fossiles ; et des perspectives intergénérationnelles et intersectionnelles abordées dans un esprit d'ouverture, d'inclusion et de respect ;
- M. Balakrishnan a noté qu'en raison du sous-investissement dans l'accès local à la connaissance et des obstacles institutionnels, géographiques et temporels, il y avait une prolifération d'engagements plutôt que d'actions. Afin de permettre aux secteurs privé et public de mieux travailler ensemble pour traiter les questions de gouvernance et de transparence à l'aide d'outils et de solutions numériques, il a appelé le secteur public

à définir des normes d'interopérabilité pour les systèmes d'information numériques et le secteur privé à les utiliser afin d'éviter une approche cloisonnée ;

- Mme Hickey a examiné ce que les agences multilatérales de développement telles que la Banque mondiale pourraient faire pour accroître la disponibilité des financements en faveur d'une planète saine. Selon elle, il fallait déclencher une réaction en chaîne en augmentant les financements publics, en partageant les technologies et les meilleures pratiques de manière transparente, en réduisant les risques et en augmentant l'innovation. Les institutions financières devaient placer les personnes au centre de ces efforts, en cocréant plutôt qu'en gérant les attentes ;

Débat général

Accélérer la mobilisation des financements

134. Se concentrant sur les aspects économiques du développement durable, les intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont souligné la nécessité de cibler le financement international vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour développer et mettre en œuvre des stratégies industrielles vertes. Il s'agissait notamment de la mise en œuvre de solutions d'économie circulaire et de l'élaboration de politiques favorisant le financement public de l'innovation et du codéveloppement technologique.

135. La simplification de l'accès aux financements a également occupé une place importante dans le dialogue de haut niveau. Il a été prôné d'harmoniser les exigences de financement entre les différentes sources de financement internationales et de mieux aligner les financements publics et privés sur les principes consacrés dans les objectifs de développement durable, certains intervenants mentionnant la nécessité de partager les connaissances sur les moyens de réduire les coûts de transaction. Tout en reconnaissant l'importance d'équilibrer les investissements du secteur privé et du secteur public, d'autres intervenants ont toutefois fait remarquer que l'utilisation des investissements du secteur privé pour des objectifs publics ne fonctionnerait pas nécessairement dans tous les contextes et ils ont donc appelé le système international à déterminer où et comment s'attaquer à la vulnérabilité.

136. La question de la réorientation, de la réforme et du réalignment des subventions nuisibles à l'environnement a également été soulignée par de nombreux intervenants, car ces subventions allaient à l'encontre du verdissement de la société. La réorientation, la réforme et le réalignment des subventions devaient commencer par une indemnisation et des filets de protection sociale pour les personnes les plus vulnérables et les plus touchées. Citant comme exemple l'accord de Copenhague, un certain nombre d'intervenants ont fait remarquer que le déficit de financement des engagements existants devait être comblé si l'on voulait que l'action environnementale puisse être à la hauteur des aspirations et des espoirs. Des appels ont également été lancés pour reconnaître les risques que l'encouragement continu de l'utilisation des combustibles fossiles faisait courir à l'environnement et aux générations futures, et à une transition juste, équitable et progressive vers des alternatives plus respectueuses de l'environnement et plus durables.

137. Au niveau national, les intervenants représentant les États Membres et d'autres participants ont appelé les gouvernements à adopter des approches de budgétisation verte ou durable et à donner la priorité à la mobilisation des ressources nationales pour améliorer la résilience des pays en développement et des pays les moins avancés, approches qui étayeraient leurs efforts de développement durable à plus long terme. Parmi les exemples d'approches nationales mentionnées par les intervenants, citons les marchés publics durables visant à soutenir la création de marchés verts et les écosystèmes locaux de fournisseurs de produits et services verts ; des systèmes fiscaux équitables et efficaces avec une meilleure divulgation des informations financières ; une valorisation effective des services écosystémiques ; et l'investissement dans les actifs naturels et les sols visant à protéger les systèmes agroalimentaires.

138. Les intervenants ont souligné la nécessité de faire preuve d'humilité dans la mise en œuvre des solutions de financement. Les personnes, en particulier les pauvres, devaient être au centre des flux financiers pour instaurer la confiance. Des appels pressants ont été lancés au codéveloppement des attentes et à la démonstration d'actions et de résultats avérés, au lieu de la simple poursuite de la planification et de la prise de nouveaux engagements sans changer de paradigme.

Accélérer une gouvernance inclusive, cohérente et agile

139. De nombreux intervenants ont considéré Stockholm+50 comme une étape importante qui devait être marquée par la prise en compte de la valeur que la nature apporte à nos vies et au progrès

socioéconomique dans notre élaboration de politiques et nos économies. Repenser les fondements de ce que nous valorisons, les réévaluer et redéfinir les délais dans lesquels les résultats doivent être atteints sont autant de messages récurrents du dialogue de haut niveau 3.

140. Il a également été considéré qu'il incombait aux États Membres et aux parties prenantes d'élargir leur compréhension de l'importance de la nature et de ramener dans les processus politiques actuels ce que la modernité en avait exclu. Des liens plus étroits devaient être établis entre la science moderne et d'autres formes, systèmes et approches de la connaissance, pour leur enrichissement et leur bénéfice mutuels. Des appels ont été lancés à la tenue d'un débat interculturel constructif, visant à aider à trouver des moyens de mieux relier la science moderne au patrimoine de connaissances plus vaste de l'humanité, afin de trouver une autre façon d'être et une autre façon d'agir, y compris un autre système de valeurs à même de contribuer à rendre le monde meilleur. La nécessité de reconnaître les droits de la nature et d'intégrer la voix des populations autochtones dans tous les processus de gouvernance a également été soulignée.

141. Plusieurs intervenants représentant des États Membres et d'autres participants ont fait remarquer que la planète appartenait non seulement à la génération actuelle, mais aussi aux générations futures, et que les décisions prises aujourd'hui devaient l'être en tenant compte des options et des résultats pour l'avenir. Des modèles de gouvernance intégrant des évaluations des incidences sur les générations futures ont été préconisés, de même que l'élargissement de l'accès à une éducation universelle abordable et de qualité et l'intégration de considérations relatives au développement durable dans les programmes scolaires, créant ainsi un bien public qui constitue un investissement pour l'avenir.

142. Les intervenants ont également souligné que l'application au niveau mondial du droit de l'homme à un environnement sain et sûr était une action prioritaire pour accélérer une gouvernance inclusive, cohérente et agile. Des suggestions ont été faites pour une application et une mise en œuvre solides des politiques à cet égard, pour le financement et pour le renforcement des capacités des institutions œuvrant à la protection de l'environnement, et pour un mécanisme juridique visant à protéger les défenseurs de l'environnement.

143. Un nombre important d'orateurs invités et d'autres intervenants ont noté que la technologie devait être exploitée plus efficacement : idéalement, il faudrait commencer par modifier l'environnement de sélection en amont de l'innovation, qui avait des effets cumulés sur le développement technologique, et des normes et principes communs de durabilité devraient être appliqués pour guider l'innovation. Des recommandations ont été faites visant à remplacer les mécanismes inefficaces de transfert de technologies par le codéveloppement et la copropriété de celles-ci, notamment dans les domaines de l'énergie propre, de la santé et de l'agriculture durable, afin que les pays les moins avancés en particulier, mais aussi les pays en développement, aient leur mot à dire dans la gouvernance des technologies émergentes. Il a été postulé que ce modèle était crucial lorsque la technologie risquait d'avoir des retombées négatives ou était à même de causer des dommages à d'autres pays.

144. De nombreux intervenants ont souligné que les systèmes numériques étaient un élément clé pour accélérer le codéveloppement et le transfert des connaissances, ainsi que pour consolider la connaissance et la compréhension, entre autres, des plans, des engagements, des actions et des résultats à travers le monde.

145. Enfin, des appels ont été lancés pour que les chaînes d'approvisionnement soient améliorées tant pour l'homme que pour l'environnement, afin que ces chaînes, intégrées, comblent le fossé technologique et économique entre les économies développées et en développement. Il a été demandé aux gouvernements et aux organisations internationales d'envisager – de manière juste et équitable, sur la base de responsabilités communes mais différenciées – des obligations de diligence raisonnable contraignantes et une plus grande harmonisation, dans le but de réduire, et non d'élargir, la fracture technologique. Les intervenants ont également noté que les gouvernements devraient mieux reconnaître les effets de leurs modes de consommation et de production sur les autres pays et inclure une analyse des retombées lorsqu'ils mesurent leurs performances et leurs progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Accélérer un multilatéralisme efficace et des partenariats renforcés

146. Les orateurs invités et les intervenants ont reconnu que la pandémie de COVID-19 avait offert l'occasion pour beaucoup de revoir leur mode de vie, en tenant compte de l'innovation de solutions numériques fort nécessaires. La collaboration internationale était la clé d'un avenir plus vert pour tous, associée à un multilatéralisme fort, notamment en matière de responsabilité à l'intérieur des pays et

entre eux. Ils ont également noté que les pays en développement devaient être soutenus afin que tous les pays puissent se préparer à un avenir résilient au niveau mondial.

147. Cela dit, de nombreux orateurs invités représentant les États Membres et d'autres participants ont exprimé leur inquiétude face à la prolifération d'engagements internationaux qui n'avaient pas été accompagnés de mesures suffisantes. Certains ont fait remarquer qu'il existait déjà un grand nombre de conventions, de traités et de mécanismes relatifs à l'action environnementale mondiale et que les efforts devraient être orientés vers la relance et l'obtention de résultats en s'appuyant sur des mécanismes qui avaient déjà été convenus. D'autres ont noté qu'un dispositif juridique de responsabilisation mis en place par l'ONU serait utile pour tenir les gouvernements et les autres acteurs concernés responsables des engagements pris et des promesses faites. Un certain nombre d'intervenants ont souligné le fait que l'accent devait être mis sur l'action collective visant à réaliser le Programme 2030 et non sur les promesses concernant la période au-delà de 2030.

148. Les intervenants ont noté que le multilatéralisme en tant que forme de gouvernance inclusive ne pouvait se concrétiser sans qu'il y ait eu un changement dans le statu quo inefficace et unilatéral en matière de capacités technologiques. Beaucoup ont souligné le fait qu'un avenir durable devait s'appuyer sur les principes de justice et d'équité et prendre en considération les capacités respectives de tous les pays et les responsabilités historiques concernant les changements climatiques, conjointement avec le principe « Ne laisser personne de côté ». Il était essentiel de s'attaquer aux inégalités profondément ancrées et de faire en sorte que la protection de l'environnement et la croissance économique se renforcent mutuellement. À cette fin, des appels ont été lancés à tous les acteurs pour qu'ils luttent d'urgence contre les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux, car cela constituait une étape essentielle pour faire face aux crises dans les domaines de l'environnement et du développement. Il a également été demandé aux organisations intergouvernementales d'accélérer le multilatéralisme effectif, d'améliorer l'accès et la participation des jeunes et de créer des partenariats solides avec les communautés locales afin de leur donner les moyens de mettre en œuvre la politique mondiale au niveau local, en fonction du contexte et conformément aux lois et politiques nationales.

149. En outre, les intervenants ont exhorté tous les acteurs à renforcer les partenariats existants et à en créer de nouveaux, y compris des partenariats, initiatives et alliances internationaux, afin d'aider les pays à élaborer des solutions synergiques pour faire face aux crises dans les domaines de l'environnement et du développement. Parmi les domaines qui ont été évoqués au cours du dialogue figurent la nécessité de rendre le système commercial international plus vert ; l'accès à une énergie propre et verte ; le partage des connaissances et des possibilités communes en faveur de l'économie circulaire et d'une consommation et d'une production durables ; et la gestion durable des ressources minérales.

Points clés du dialogue de haut niveau 3 : Accélérer la mise en œuvre du volet environnemental du développement durable dans le cadre de la décennie d'action et de réalisations en faveur des objectifs de développement durable.

1. Il faut améliorer l'accès des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, aux financements nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable, ainsi que la qualité et la quantité de ces financements.
2. Les mesures d'atténuation et d'adaptation sont essentielles pour assurer une transition équilibrée et équitable, le droit des États et des peuples au développement et la parité femmes-hommes.
3. Le déficit de financement doit être comblé pour que l'action environnementale puisse être à la hauteur des aspirations et des espoirs.
4. Une action gouvernementale bien conçue, comprenant une budgétisation verte et durable, est nécessaire pour commencer à réaligner et à réorienter les subventions nuisibles à l'environnement.
5. Il est nécessaire de coordonner l'allègement de la dette souveraine, les garanties de dette et la mise en commun du risque d'endettement dans le contexte du financement de l'action climatique.
6. Il est urgent d'élargir l'accès à un enseignement de qualité et abordable et de promouvoir des programmes d'études et des cursus respectueux de l'environnement.
7. La coopération de tous les acteurs est essentielle pour accélérer le transfert de connaissances, de technologies et de savoir-faire, et pour accroître la disponibilité et le caractère

abordable des biens et services numériques et des infrastructures critiques dans les pays en développement, et l'accès à ceux-ci.

8. Tous les acteurs devraient travailler ensemble pour lutter contre les inégalités à l'intérieur des pays et entre eux, cela constituant une étape essentielle pour faire face aux crises dans les domaines de l'environnement et du développement.

9. Les processus et mécanismes existants permettant de financer l'adaptation et la transition durable dans les pays en développement doivent être revitalisés, et les efforts doivent viser à les relancer plutôt qu'à en établir de nouveaux.

10. Une action collective internationale est essentielle pour garantir que les objectifs environnementaux ne deviennent pas des barrières commerciales ou des entraves aux processus de développement ou ne soient pas utilisés comme telles.

IV. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

150. À sa 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, la réunion internationale a examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (A/CONF.238/8).

151. À la même séance, la Présidente de la Commission de vérification des pouvoirs, Anna Karin Eneström (Suède), a fait une déclaration, au cours de laquelle elle a présenté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs et recommandé à la réunion internationale d'adopter un projet de résolution concernant les pouvoirs des représentants à la réunion internationale, figurant au paragraphe 16 du rapport de la Commission.

152. Toujours à la même séance, la réunion internationale a adopté le projet de résolution et a accepté les pouvoirs supplémentaires mentionnés par la Présidente de la Commission de vérification des pouvoirs.

V. Document final de la réunion internationale

153. À sa 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, la réunion internationale a examiné le point 9 de l'ordre du jour (Document final de la réunion internationale).

154. À la même séance, le Coprésident du dialogue de haut niveau 1 sur le thème « Réfléchir au besoin urgent d'agir en faveur d'une planète saine et de la prospérité de toutes et de tous », M. Miranda, a fait une déclaration, au cours de laquelle il a présenté un résumé du dialogue de haut niveau 1, qui figure également à la section III du présent rapport.

155. Toujours à la même séance, le Coprésident du dialogue de haut niveau 2 sur le thème « Parvenir à un relèvement durable et inclusif après la pandémie de COVID-19 », M. Tharyat, a fait une déclaration au cours de laquelle il a présenté un résumé du dialogue de haut niveau 2, qui figure également à la section III du présent rapport.

156. Également à la même séance, la Coprésidente du dialogue de haut niveau 3 sur le thème « Accélérer la mise en œuvre du volet environnemental du développement durable dans le cadre de la décennie d'action et de réalisations en faveur des objectifs de développement durable », Mme Fouad, a fait une déclaration au cours de laquelle elle a présenté un résumé du dialogue de haut niveau 3, qui figure également à la section III du présent rapport.

157. À la même séance, la Ministre du climat et de l'environnement de la Suède, Mme Annika Strandhäll, et le Secrétaire du Cabinet du Ministère de l'environnement et des forêts du Kenya, M. Tobiko Keriako, en leur qualité de vice-présidents de droit de la réunion internationale, ont présenté un résumé des débats au nom des Présidents de la réunion internationale, Mme Magdalena Andersson et M. Uhuru Kenyatta, qui est reproduit ci-dessous.

Résumé : recommandations visant à accélérer l'action en faveur d'une planète saine pour la prospérité de tous

En notre qualité de Présidents, les recommandations clés suivantes ont été formulées par les États Membres et les parties prenantes, lors des séances plénières et des dialogues de haut niveau de la réunion internationale Stockholm+50.

Les recommandations sont l'expression de la détermination des participants à accélérer d'urgence la mise en œuvre des engagements en faveur d'une planète saine pour la prospérité de tous, dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable – y compris un relèvement durable après la pandémie de coronavirus (COVID-19) – et en tenant

compte des textes issus de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la session spéciale de l'Assemblée pour l'environnement visant à commémorer le cinquantième anniversaire de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenue à Nairobi les 3 et 4 mars 2022.

Depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, tenue en 1972, la communauté mondiale a adopté une multitude d'accords multilatéraux sur l'environnement, ainsi que d'autres engagements, notamment les objectifs de développement durable et le Programme 2030. La réalisation des objectifs et des engagements de tous ces accords nous ferait parcourir un long chemin vers la garantie d'une planète saine pour tous.

Stockholm+50 a mis l'accent sur les liens d'interdépendance existant dans l'environnement à l'échelle mondiale et sur la nécessité de faire face collectivement à la triple crise de notre environnement commun – les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution – pour les générations actuelles et futures. Stockholm+50 a également souligné le besoin urgent d'actions audacieuses et délibérées, ainsi que d'une volonté politique claire pour accélérer la mise en œuvre de ces engagements, renforcer le système multilatéral, accroître l'ambition et la solidarité, et nous mettre sur une voie crédible vers une planète saine pour tous, sans laisser personne de côté.

Les débats au cours de Stockholm+50 ont réaffirmé l'importance des réalités locales et de la mise en œuvre nationale, ainsi que la nécessité d'une combinaison d'incitations et de politiques, de financements et de renforcement des capacités pour parvenir au développement durable. Nous avons entendu les recommandations suivantes concernant les actions visant à accélérer la mise en œuvre :

1. **Placer le bien-être humain au centre d'une planète saine et de la prospérité pour tous**, en reconnaissant qu'une planète saine est une condition préalable à des sociétés pacifiques, cohésives et prospères ; en restaurant notre relation avec la nature au moyen de l'intégration des valeurs éthiques ; et en adoptant un changement fondamental d'attitudes, d'habitudes et de comportements pour soutenir notre prospérité commune.
2. **Reconnaître et mettre en œuvre le droit à un environnement propre, sain et durable**, en concrétisant la vision énoncée dans le principe 1 de la déclaration de Stockholm de 1972.
3. **Adopter un changement au niveau de notre système économique actuel dans la manière dont il fonctionne pour contribuer à une planète saine**, en définissant et en adoptant de nouvelles mesures du progrès et du bien-être humain, soutenues par des politiques économiques et budgétaires qui tiennent compte de la valeur de l'environnement ; en investissant dans les infrastructures, en élaborant des politiques efficaces et en encourageant un dialogue mondial pour promouvoir la consommation et la production durables ; et en promouvant l'élimination progressive des combustibles fossiles tout en apportant un soutien ciblé aux plus pauvres et aux plus vulnérables, en fonction des circonstances nationales et en reconnaissant la nécessité d'un soutien financier et technique en faveur d'une transition juste.
4. **Renforcer la tenue au niveau national des engagements déjà pris pour une planète saine**, en améliorant la législation, les budgets, les processus de planification et les cadres institutionnels nationaux en matière d'environnement ; en promouvant l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment par une collaboration renforcée entre les disciplines universitaires et les groupes scientifiques thématiques, en s'appuyant sur les connaissances et les compétences des savoirs autochtones et traditionnels ; et en mettant à l'échelle le renforcement et le développement des capacités, l'accès aux technologies respectueuses de l'environnement et leur financement.
5. **Aligner les flux financiers publics et privés sur les engagements en matière d'environnement, de climat et de développement durable**, en élaborant et en mettant en œuvre des politiques bien conçues pour réorienter les subventions nuisibles à l'environnement ; en réorientant, en mobilisant et en mettant à l'échelle la disponibilité des flux financiers publics et privés pour soutenir la diversification économique ; et en adoptant des mesures de relèvement et de relance, des sources de capitaux mixtes et des instruments de réduction des risques qui augmentent les flux financiers.
6. **Accélérer les transformations, au niveau du système, des secteurs à fort impact, tels que l'alimentation, l'énergie, l'eau, le bâtiment et la construction, l'industrie manufacturière et la mobilité**, en adoptant et en mettant en œuvre des politiques visant à promouvoir la circularité, l'utilisation efficace des ressources, les approches de production régénératrices et les solutions fondées sur la nature dans les chaînes de valeur, et en adoptant

des cadres qui améliorent et renforcent la transparence et la responsabilité des entreprises ; en promouvant des transitions justes au moyen de la fourniture d'un soutien aux jeunes, aux travailleurs et aux communautés locales touchés, s'appuyant sur le renforcement des capacités et des compétences pour la création d'emplois verts et pour les micro, petites et moyennes entreprises ; et en transformant les systèmes alimentaires grâce à la promotion d'approches agricoles et halieutiques régénératrices qui fournissent des régimes alimentaires sains et réduisent au minimum les déchets alimentaires, y compris au moyen d'investissements dans l'économie océanique.

7. **Reconstruire des relations de confiance pour renforcer la coopération et la solidarité**, en reconnaissant qu'il importe que les pays développés prennent des initiatives en matière de promotion des transitions durables ; soutenir le renforcement des capacités et le transfert de technologies pour les efforts nationaux des pays en développement visant à mettre en œuvre les accords internationaux sur l'environnement, en tenant compte des circonstances nationales, notamment en honorant l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'action climatique dans les pays en développement ; et en permettant à tous les acteurs concernés, y compris les jeunes, les femmes, les communautés rurales, les peuples autochtones, les groupes interconfessionnels et les communautés locales, de participer de manière significative à la formulation et à la mise en œuvre des politiques aux niveaux national et international.

8. **Renforcer et revigorer le système multilatéral**, en assurant un système multilatéral efficace, fondé sur des règles, qui aide les pays à tenir leurs engagements nationaux et mondiaux, afin de garantir un multilatéralisme équitable et efficace ; en renforçant la primauté du droit en matière d'environnement, notamment en favorisant la convergence et les synergies au sein du système des Nations Unies et entre les accords multilatéraux sur l'environnement ; et le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, conformément à la déclaration politique PNUE@50.

9. **Reconnaître la responsabilité intergénérationnelle comme la pierre angulaire de l'élaboration de politiques rationnelles**, en s'engageant à l'égard de la Global Youth Task Force de Stockholm+50 et de son document d'orientation ; en soulignant le besoin important de renforcer la capacité des jeunes à établir des liens avec les institutions financières ; en reconnaissant le rôle essentiel des jeunes dans l'action environnementale, soulignant le fait que des progrès ont été réalisés pour favoriser l'engagement significatif des jeunes, et appelant les fonds multilatéraux pour l'environnement à inclure des paramètres incluant les jeunes dans leurs programmes de financement et à prendre des mesures supplémentaires pour garantir la facilité d'accès aux fonds pour l'action environnementale des organisations dirigées par des jeunes.

10. **Faire avancer les textes issus de Stockholm+50** en renforçant et en redynamisant les processus internationaux en cours, notamment un cadre mondial pour la biodiversité, un accord d'application pour la protection de la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale et l'élaboration d'une nouvelle convention sur les plastiques ; et en participant à des conférences pertinentes, telles que la conférence des Nations Unies sur les océans de 2022, le forum politique de haut niveau pour le développement durable, la vingt-septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet de l'avenir.

158. Le résumé des Présidents de la réunion internationale a été publié sur le site Web de Stockholm+50.

VI. Adoption du rapport de la réunion internationale

159. À la 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, le Vice-Président (Kenya) de la réunion internationale, M. Keriako, a fait une déclaration, au cours de laquelle il a présenté le projet de rapport de la réunion internationale, publié sous la cote A/CONF.238/L.1.

160. À la même séance, la réunion internationale a adopté le projet de rapport et a autorisé le secrétariat de la réunion internationale à établir la version définitive du rapport, conformément à la pratique des Nations Unies.

VII. Clôture de la réunion internationale

161. À la 4^e séance plénière, le 3 juin 2022, des déclarations de clôture ont été faites par la Secrétaire générale de la réunion internationale, Mme Andersen, et par le Vice-Président et la Vice-Présidente de la réunion internationale, M. Keriako et Mme Strandhäll.

162. À la même séance, le Vice-Président (Suède) a prononcé la clôture de la réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » à 19 heures, le 3 juin 2022.

Annexe

Liste des documents

A/CONF.238/1	Ordre du jour provisoire
A/CONF.238/2	Questions d'organisation et de procédure
A/CONF.238/3	Note de cadrage
A/CONF.238/4	Note d'information pour le Dialogue de haut niveau 1 : Réfléchir au besoin urgent d'agir en faveur d'une planète saine et de la prospérité de toutes et de tous
A/CONF.238/5	Note d'information pour le dialogue de haut niveau 2 : Parvenir à un relèvement durable et inclusif après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)
A/CONF.238/6	Note d'information pour le dialogue de haut niveau 3 : Accélérer la mise en œuvre du volet environnemental du développement durable dans le cadre de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable
A/CONF.238/7	Déclaration ministérielle de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement à sa cinquième session
A/CONF.238/8	Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
A/CONF.238/9	Rapport de la réunion internationale
A/CONF.238/L.1	Projet de rapport de la réunion internationale
A/CONF.238/INF/1	Note d'information à l'usage des participants
A/CONF.238/INF/2	Liste des participants
A/CONF.238/INF/3	Résumé des contributions des parties prenantes à Stockholm+50
